

GUIDE
PÉDAGOGIQUE
2010

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT ET À LA CITOYENNETÉ: COMMENT INTÉGRER LE GENRE DANS SES ACTIONS?

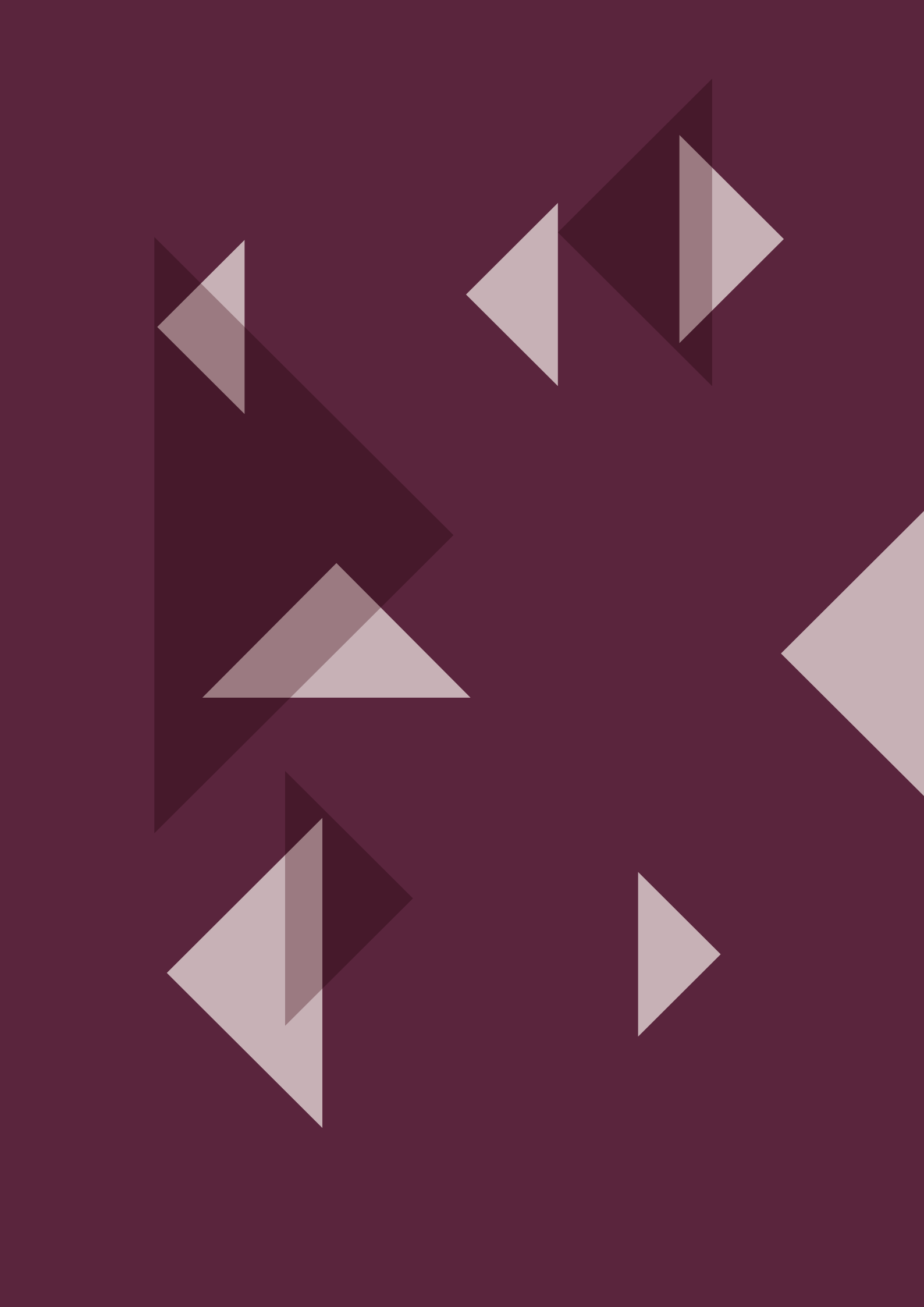
Auteures:

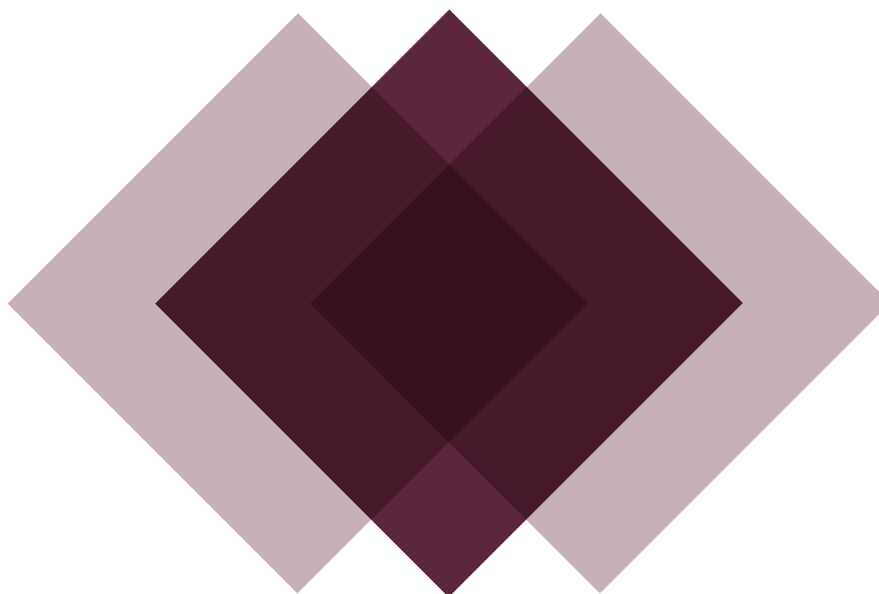
Magalie SAUSSEY, Association Femmes et Développement (AFED)

Marie-Dominique DE SUREMAIN, Enda Europe

Marie-Clémence MBA TSOGO, formatrice indépendante





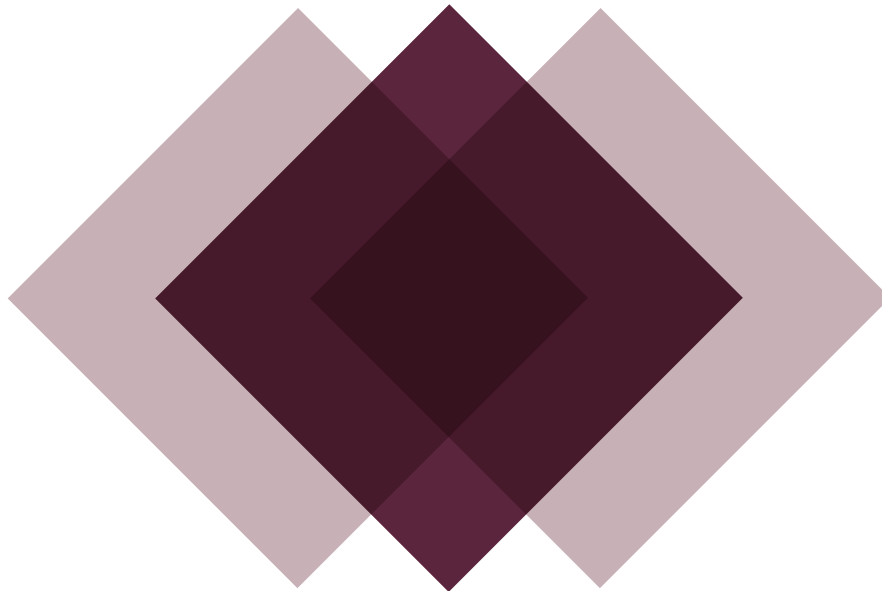


INTRODUCTION

Ce guide pédagogique a été élaboré dans le cadre d'un programme de formations Genre et développement organisé par le F3E en 2009-2010, programme lui-même issu d'une concertation entre la commission Genre de Coordination Sud et le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes. L'ensemble de la démarche a été cofinancé par le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes et l'AFD.

Les formations étaient destinées aux ONG françaises, ainsi qu'à leurs collectifs nationaux et régionaux. Elles visaient d'une part à sensibiliser largement les ONG françaises à l'approche genre et d'autre part à doter les participant-e-s d'outils opérationnels utiles pour intégrer le genre dans leurs actions de développement ou d'éducation au développement, ainsi que dans l'animation de réseau.

Le F3E a fait appel à des personnes ressources en Genre et développement pour animer les sessions de formation ainsi que pour élaborer les supports pédagogiques. C'est à ce titre que Magalie SAUSSEY de l'Association Femmes et Développement, Marie-Dominique DE SUREMAIN d'Enda Europe et Marie-Clémence MBA TSOGO, formatrice indépendante, se sont associées pour mener un cycle de formation puis ont rédigé ce guide, en lien avec le F3E.



PRÉAMBULE

Objectifs généraux :

Ce guide pédagogique s'adresse en premier lieu aux ONG du Nord. Il a pour objectif de renforcer les capacités des acteurs et actrices du Nord travaillant dans le milieu de la solidarité internationale, à intégrer le genre dans les projets et/ou actions d'éducation au développement et à la solidarité internationale.

Ce guide vise à apporter un regard critique et analytique sur les problématiques de développement en mettant à jour les rapports inégaux entre hommes et femmes. Il a également pour but de permettre une meilleure compréhension des mécanismes de pouvoir et de domination qui, au Nord comme au Sud, sont à l'origine des stéréotypes et des discriminations qui maintiennent les femmes dans une position défavorable et occulte leurs apports, ce qui ne leur permet pas une juste participation au développement. Il propose différents outils méthodologiques spécifiques (concepts, grille d'analyse etc.) pour les lecteurs et lectrices qui souhaitent construire et diffuser au Nord une pensée critique.

Problématique et finalité du guide :

L'éducation au développement et à la solidarité internationale est un processus qui vise le changement des valeurs et des attitudes de chacun-e dans le but de contribuer individuellement et collectivement à la construction d'un monde plus juste, solidaire et durable. L'éducation au développement et à la solidarité internationale se veut une éducation dynamique, ouverte à la participation active, créative, orientée vers l'action et le changement social au Nord et au Sud. Si la sensibilisation sur le genre peut se réaliser aussi bien au Nord qu'au Sud, la problématique qui y est liée ne se pose pas de la même façon et les modalités de sensibilisation ne sont pas également les mêmes. Dans ce guide, nous traiterons donc de l'EAD-SI au Nord, pour remettre en cause les relations inéquitables Nord/Sud, et construire de nouvelles relations Sud/Nord, Nord/Nord et une nouvelle citoyenneté internationale.

La finalité de ce guide pédagogique liant les problématiques des relations de genre à celles de l'éducation au développement et à la solidarité internationale est de favoriser la compréhension globale des enjeux de développement, des mécanismes d'exclusion qui engendrent des relations inégalitaires entre le Nord et le Sud et entre hommes et femmes.

Contenu du guide :

Ce guide présente la problématique du genre dans l'éducation au développement par la déconstruction d'idées reçues et des analyses alternatives; les analyses proposées sont illustrées par des extraits de documents « Pour en savoir plus » et des fiches pratiques. Ces différents éléments permettent ainsi aux lectrices et lecteurs de pouvoir intégrer le genre de façon transversale et opérationnelle dans leurs actions d'éducation au développement et de plaidoyer.

PLAN DU GUIDE

PREMIÈRE PARTIE : Définitions des concepts et enjeux

- 1. Historique P.06
- 2. Le genre et la structuration des sociétés au Nord et au Sud P.13
- 3. L'éducation au développement genrée au Nord :
principes et objectifs P.17

DEUXIÈME PARTIE : L'intégration du genre dans l'éducation au développement et le plaidoyer

- 1. Charte EAD-SI « genrée » P.22
- 2. S'informer et informer P.24
- 3. Comprendre, changer nos représentations mentales P.30
- 4. Agir P.34
- 5. Communiquer et transmettre P.38
- 6. Évaluer P.40

TROISIÈME PARTIE : Ressources

- 1. Bibliographie P.44
- 2. Sites Internet P.46
- 3. Présentation du F3E et des auteures P.47

PREMIÈRE PARTIE

- ▶ Définitions des concepts et enjeux de l'intégration du genre dans l'éducation au développement et à la solidarité internationale.

Comment intégrer le genre dans une démarche d'éducation au développement et à la solidarité Internationale ?

Nous proposons dans une première partie de définir les principaux concepts liés à cette problématique et de montrer les enjeux de l'intégration du genre dans l'éducation au développement et à la solidarité internationale. Pour cela, nous procédons en trois temps qui consistent à :

- › Appréhender le genre comme un concept enraciné dans l'histoire des organisations et mouvements de femmes, non seulement au Nord mais aussi en Sud, en prenant des exemples en Amérique Latine et en Afrique.
- › Définir le genre et retracer les étapes de la construction de la problématique du genre en lien avec celle du développement.
- › Présenter les concepts qui structurent une démarche d'éducation au développement ou de plaidoyer, ayant intégré le genre, au Nord.

HISTORIQUE: GENRE, MOUVEMENT SOCIAL DES FEMMES ET FÉMINISME

À RETENIR:

L'introduction du « genre » dans les projets d'éducation au développement ou de coopération au développement, n'est pas une invention ou une imposition des institutions. Elle s'inscrit dans l'histoire des luttes sociales des mouvements de femmes depuis deux siècles. Le féminisme ne s'est pas développé seulement au Nord. Les mouvements sociaux pour les droits des femmes existent aussi dans les pays du Sud où ils sont de plus en plus présents et actifs.

1. CONTEXTE HISTORIQUE DES LUTTES ET MOUVEMENTS DES FEMMES

Très schématiquement, au XX^e siècle, un des premiers mouvements de luttes des femmes pour leurs droits est le droit de vote, aussi bien en Europe, en Turquie, en Amérique latine ou en Amérique du Nord, notamment aux États-Unis. On a appelé ces femmes les « suffragettes ». Elles se sont particulièrement appuyées sur les écrits de pionnières comme Olympe de Gouges, à la Révolution française, qui avait réclamé le droit des femmes à donner leur opinion, à décider et à voter « puisqu'elles avaient le droit de mourir sur l'échafaud ».

Le féminisme du XX^e siècle a également des racines dans les luttes ouvrières qui ont émaillé le XIX^e siècle et dans lesquelles quelques femmes se sont illustrées, comme Flora Tristan, féministe et socialiste ou Louise Michel militante anarchiste et défenseuse des ouvriers, notamment durant la Commune de Paris.

Les mouvements sociaux contemporains qui s'affirment « féministes » sont nés dans les années 60 aux USA et dans les années 70 en France, autour du droit à disposer de son corps, de la liberté sexuelle, des luttes pour l'avortement ou pour un « travail égal » et un « salaire égal » pour les femmes et les hommes, ainsi qu'autour de la reconnaissance et critique à la fois du travail gratuit domestique des femmes. Ce sont les thèmes principaux, mais dès cette époque sont formulées des critiques très diverses sur la subordination des femmes dans tous les domaines.

Ces mouvements ont gagné, par leur travail et leur mobilisation, une influence sur **les conférences des Nations Unies** depuis 1975. Des événements parallèles ou préparatoires ont été régulièrement organisés dans tous les continents pour inclure les questions concernant les femmes et le genre, non seulement dans les conférences consacrées aux droits des femmes mais aussi dans les autres agendas thématiques. Ces rencontres ont permis un débat international et la consolidation de mouvements qui luttent pour un changement social, économique, politique tant au Nord qu'au Sud.

Durant les conférences, les textes adoptés par les délégué-e-s des gouvernements étaient discutés et amendés grâce au travail des mouvements de femmes qui ont réalisé un plaidoyer intense: les réseaux élaboraient des propositions dans les événements parallèles au sein de « caucus » thématiques et géographiques, puis les soumettaient aux délégué-e-s gouvernementaux les plus favorables, qui eux-mêmes les faisaient voter en commissions puis en séances plénières.

Durant plus de trente ans, ce travail s'est déployé tout au long des grandes conférences des Nations Unies, qu'elles soient spécifiques aux droits des femmes ou qu'elles traitent de questions générales du développement dans lesquels il s'agissait d'introduire une perspective de genre. Quelques dates illustrent ces étapes, les plus significatives sont en caractères gras :

1975 : conférence de Mexico, début de la décennie des femmes.

1979 : adoption de la CEDAW (en français CEDEF).¹

1985 : conférence de Nairobi, fin de la décennie des femmes.

1992 : conférence de Rio (Développement durable).

1993 : conférence de Vienne (Droits humains).

1994 : conférence du Caire (population).

1994 : conférence de Copenhague (développement social).

1995 : conférence de Beijing, 3^e conférence sur les femmes, plan d'action.

1996 : conférence d'Istanbul (habitat).

2000 : adoption des objectifs du Millénaire.

Depuis les années 2000 les réseaux féministes et féminins continuent à organiser des événements internationaux. Ils organisent des journées ou des ateliers dans de grands rendez-vous comme les **Forums sociaux mondiaux**, qui permettent la confluence d'une grande majorité des mouvements qui luttent pour des alternatives sociales, économiques, politiques et environnementales.

Parmi les réseaux francophones construisant aujourd'hui une solidarité internationale, on peut citer la **Marche Mondiale des Femmes**, née de réseau de femmes syndicalistes. On citera également la branche francophone **d'AWID**, née dans les réseaux d'ONG. <http://www.awid.org/fre>

Au sein de la Marche Mondiale des Femmes, par exemple, le débat est intense entre femmes issues des pays du Nord et celles venant du Sud, pour discuter une plateforme commune et décider des priorités des luttes (lutte contre la pauvreté au sud, droits sexuels et reproductifs et avortement au Nord, lutte contre les violences partout).

2. DES EXEMPLES DE MOUVEMENTS SOCIAUX DE FEMMES EN AMÉRIQUE LATINE

► LE « MOUVEMENT SOCIAL DES FEMMES »

À partir des années 80 et surtout 90 naissent des **féminismes au Sud** ainsi que **des mouvements de femmes** plus larges qu'on appelle en Amérique Latine le « *mouvement social des femmes* ». **La lutte contre la pauvreté et les violences** y sont prépondérantes.

On appelle « mouvement social des femmes », l'alliance des féministes et des organisations populaires féminines ou des femmes qui participent dans des **mouvements mixtes** : sans terre, sans toit, groupes de santé, accès à l'eau, groupements féminins de production, groupes de protection de l'environnement, mutuelles, garderies d'enfants, « verre de lait » ou restaurants populaires, coopératives paysannes, d'auto-construction, d'éducation populaire, femmes entrepreneuses, etc. Selon le contexte socioculturel, ou le secteur d'activité il est plus ou moins facile pour les femmes de créer des commissions ou organisations s'occupant spécifiquement de l'égalité femmes/hommes. La diversité des formes d'organisation n'empêche pas les alliances pour des actions ou des campagnes communes.

Au sein de **groupements, fédérations ou comités mixtes**, les femmes **gagnent peu à peu une place**, en luttant à la fois pour leurs intérêts pratiques et stratégiques. Toutes les femmes ne se disent pas forcément « féministes » et elles ne luttent pas forcément sur tous les sujets concernant l'émancipation des femmes.

¹ Convention pour l'élimination de toutes les discriminations contre les femmes. Elle n'est pas encore signée par tous les pays, par exemple les États-Unis. Les pays signataires font l'objet d'évaluations périodiques d'un comité d'expert-e-s. Les sociétés civiles peuvent élaborer des contre-rapports ou participer au rapport officiel.

Avec toute sa diversité le « mouvement social des femmes » est **un mouvement simultan ** sur tous les continents et non impos  par le Nord au Sud. Quand on fera l'histoire des luttes pour l' galit  entre les femmes et les hommes au si cle prochain ou plus tard, les d calages de dix ou vingt ans d'un continent   l'autre para tront relatifs.   notre  chelle cependant aujourd'hui, il y a **des diff rences d'orientation**, de **priorit s**, de **rythmes** en fonction **des contextes culturels,  conomiques et politiques**.

► « LE R SEAU LATINO-AM RICAIN FEMMES ET HABITAT »

Le « *r seau latino-am ricain femmes et habitat* » est une illustration du mode d'organisation et du type d'actions d fendus par les femmes de plusieurs pays du Sud.

1987 : refondation de la Coalition Internationale de l'Habitat, HIC, mouvement d'habitants et professionnels. En son sein est cr e une « commission Femmes et habitat » pour discuter des obstacles sp cifiques rencontr s par les femmes dans l'acc s au logement et aux services urbains (acc s   la propri t , au cr dit, r le dans les organisations populaires, etc.). La commission obtient une repr sentation au conseil d'administration. Elle devient une coordination internationale situ e au Kenya « *Women and shelter network* ».

1991 : fondation du « r seau latino-am ricain Femmes et Habitat », ainsi qu'un r seau par continent. Quelques hommes « *pro f ministes* » y participent. Ses membres, sont en g n ral salari es et dirigeantes d'organisations mixtes pour le droit au logement, la production sociale de l'habitat, la lutte contre les expulsions, la participation citoyenne au d veloppement local. La coordination est exerc e par Alternativa (P rou), puis par CISCOSA (Argentine). Des points focaux se cr ent dans les diff rents pays : www.redmujer.org.ar.

Le plaidoyer se d veloppe   quatre niveaux :

- Pour l'animation du r seau femmes, dont les participantes sont des professionnelles et femmes dirigeantes d'organisations populaires.
- Pour la prise en compte de l' quit  de genre dans le r seau Habitat (mixte), dans chaque pays membre et au niveau latino-am ricain.
- Apr s des d cideurs publics et internationaux.
- Et enfin,   l'int rieur du mouvement social des femmes pour introduire la th matique de l'habitat, l'acc s   la propri t  et aux services urbains.

L' quit  fait ici r f rence non   un relativisme culturel mais   une notion de lutte contre les in galit s et pour la justice sociale ainsi que pour l gitimer des mesures sp cifiques pour les femmes dans des politiques globales.

1995 : lors de la pr paration de la conf rence de Beijing, le r seau lutte pour int grer la question de l'habitat et l'acc s   la terre, au logement social et aux services publics, dans les r seaux f ministes. Se forme une alliance plus large avec d'autres plateformes internationales, au sein de la « commission Huairou ». L'agence Habitat des Nations Unies situ e   Nairobi au Kenya appuie la consolidation du r seau et adopte progressivement une strat gie concernant le genre.

<http://www.unhabitat.org/content.asp?typeid=19&catid=303&cid=6663>

Ann es 2000 : le r seau Femmes et Habitat  tablit un partenariat avec l'UNIFEM² pour  laborer des politiques sur la prise en compte du genre dans les plans d'action de grandes municipalit s de la r gion. Un focus sur la « s curit  humaine » et la lutte contre les violences envers les femmes se met en place, notamment gr ce   une alliance avec le r seau Femmes et villes international, bas    Montr al, et porteur d'exp rience similaires.

² L'UNIFEM est le Fonds de d veloppement des Nations Unies pour la femme.



3. DE NOUVEAUX CONCEPTS ISSUS DU TERRAIN ET DE LA RECHERCHE

Le **féminisme militant** a peu à peu imprégné à partir des années 70 ou 80 **la recherche, les syndicats, les partis politiques**; ainsi naissent des « commissions femmes », et, plus récemment, des commissions « genre ». S’y s’engagent des travaux qui élaborent **de nouveaux concepts**, à partir de la critique de la hiérarchie sociale du travail entre femmes et hommes et de l’assignation des femmes aux activités liées à la reproduction humaine.

Il s’agit à la fois de **mener des luttes** aux côtés des femmes, pour leur émancipation, mais aussi de **repenser les théories** du développement et des relations sociales et de rendre compte des savoirs et expériences des femmes qui sont restées invisibles dans les sciences humaines, la politique, l’économie, la technique.

Dans les pays du Sud, où les institutions sont moins denses et spécialisées qu’en France, et aussi moins cloisonnées, il existe **une interaction** forte entre **chercheuses, militantes** de mouvements mixtes, **salariées** d’organisations de femmes, et espaces **politiques**, car les filières professionnelles et militantes sont poreuses. Ces interactions ont abouti aux **réseaux** et **concepts** qui circulent maintenant.

Les **rencontres** se font lors de conférences, colloques, dans des événements préalables ou parallèles aux conférences officielles. **Les parcours** individuels témoignent de ces ponts, avec souvent **des difficultés de continuité**. En effet il n’est pas toujours facile de travailler en continuité sur ces sujets, car les moyens humains, financiers et techniques sont souvent insuffisants.

La priorité affichée dans les années 80 ou 90 (approches « femmes et développement », puis « genre et développement ») a tendance à reculer non pas dans les discours qui sont au contraire plus exigeants sur le genre, mais dans la réalité concrète et les moyens mis à disposition.

Ces concepts, idées, réflexions et actions visant l’égalité des femmes et des hommes sont donc issus de nombreuses expériences de terrain et de recherche et ont été portés et défendus par des chercheuses, des militantes, des femmes ayant des mandats électoraux.

4. LIEN ENTRE LES MOUVEMENTS SOCIAUX ET LES INSTITUTIONS DE COOPÉRATION

Dans les pays du Sud, la construction des mouvements de femmes ou féministes comme des organisations mixtes de la société civile se fait le plus souvent au moyen **de financements de la coopération internationale**.

Les revendications des organisations s’élaborent au niveau national, régional, puis remontent aussi auprès des bailleurs et agences de coopération.



On constate ainsi que la demande de prise en compte des femmes comme sujets, des relations femmes/hommes et plus largement du genre, peut être en Amérique Latine, en Afrique ou en Asie, plus forte sur le terrain que dans les ONG de développement ou de solidarité internationale situées en France.



Depuis 2003, il existe en France un outil d'information: le site du réseau « Genre en action ». Ce réseau est formé de membres basé-e-s pour l'essentiel dans des pays francophones et plus particulièrement en Afrique. Une lettre d'information régulière est diffusée, un éditorial fait le point sur un sujet d'actualité. Ce document montre que ce qui a été exposé ci dessus concernant les mouvements de femmes en Amérique Latine, concerne également l'Afrique. Ce document est élaboré à partir d'un éditorial du bulletin de « Genre en action », concernant le féminisme en Afrique.

Référence du document :

Bulletin Genre en Action mai 2009, « Espaces et frontières du féminisme en Afrique », extraits de l'éditorial d'Élisabeth Hofmann. <http://www.genreenaction.net>

Le féminisme est une lutte des femmes pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qui passe par la défense des droits des femmes mais aussi par l'analyse des rapports de genre et la proposition de nouvelles relations non fondées sur la domination des hommes.

En Afrique, des femmes s'identifient à cette lutte et se mobilisent activement. Certaines ont créé des organisations qui se revendiquent comme telles. Mais comme en Amérique latine et en Asie, il y a aussi d'autres femmes qui font bouger les rapports traditionnels de genre. Elles ne se revendiquent pas « féministes » et peuvent défendre à la fois des aspects traditionnels dans certains domaines et des changements dans d'autres. Le changement social et culturel n'est pas linéaire, il traverse la vie des personnes, il se comprend avec le temps. Il est donc nécessaire d'étudier ces réalités mouvantes et complexes.

L'article qui suit est extrait du bulletin de « genre en action ». Il a été sélectionné pour son actualité et peut servir de point de départ de réflexions et de consultations sur internet.



MAI 2009

BULLETIN GENRE EN ACTION

<http://www.genreenaction.net>

Espaces et frontières du féminisme en Afrique

(extraits de l'éditorial d'Élisabeth Hofmann)

En faisant quelques recherches documentaires sur le féminisme en Afrique, je suis tombée sur un article intéressant de L. Muthoni Wanyeki qui était directrice exécutive de FEMNET, il y a quelques années. Elle dressait en 2005 un portrait de cette importante organisation et partageait plus largement ces analyses sur les organisations des femmes et/ou féministes en Afrique. Dans cet article (qui est en anglais : <http://www.feministafrica.org/index.php/femnet>) elle explique que de plus en plus d'organisations de femmes en Afrique sont prêtes à se revendiquer « féministes ». Bien évidemment, ce n'est pas qu'un débat terminologique, l'étiquette « féminisme » véhicule certaines idées. Lesquelles ? Il convient toujours de parler des féminismes au pluriel, car il ne s'agit pas d'une idéologie politique unique et clairement circonscrite. Néanmoins, Wanyeki propose une ligne de « frontières » qui distingue des organisations féministes des autres : celles qui s'appellent féministes prennent a priori clairement position pour le droit à l'avortement et incluent dans leurs revendications la liberté de l'orientation sexuelle, ce qui n'est pas le cas pour les organisations de femmes et de droits des femmes qui ne se donnent pas ce label. Toujours d'après cet article, la division se fera autour du degré de défense de l'intégrité corporelle de la femme africaine. En observant les revendications des organisations africaines à cet égard, il semble en effet acquis que toutes luttent plus au moins activement contre les violences à l'égard des femmes.

Autour du droit à l'avortement et plus précisément le droit à l'accès à un avortement dans de bonnes conditions (médicalisée, à un coût accessible, non criminalisé), le positionnement d'un nombre important d'organisations est apparemment moins explicite. Et comme j'ai pu l'observer par exemple lors du forum d'AWID en novembre 2008, beaucoup d'activistes africaines ne semblent pas prêtes à défendre des droits des personnes lesbiennes et homosexuelles. En effet, l'hétérosexualité est prise comme une norme et beaucoup d'incompréhensions entourent encore ce qui est considéré comme une « déviance » de cette norme. Pourtant, les mécanismes décriés par l'approche genre – les constructions sociales de la féminité et la masculinité qui nous sont présentées comme « naturelles » donc intouchables (« l'homme fort qui doit dominer la femme faible... ») – sont les mêmes qui sont utilisés contre les personnes qui ne sont pas hétérosexuelles :

elles ne se comportent pas comme la société l'attend d'eux et sont alors sanctionnées.

Le Forum de Femministes Africaines (African Feminist Forum, AFF, www.africanfeministforum.org) a beaucoup travaillé autour de ces questions aussi. Une chose très intéressante est dite dans un article fondateur de cette organisation qui date de 2006 : l'importance des « espaces sûrs » pour pouvoir discuter du féminisme, pour pouvoir remettre en question ses propres croyances et les confronter à d'autres idées, pour pouvoir oser aller plus loin dans son analyse des causes sous-jacentes de la situation que vivent les Africaines aujourd'hui. L'AFF voudrait représenter un tel espace à travers l'organisation de Fora régionaux et nationaux. Leur « Charte de principes féministes pour les féministes africaines » est très riche en nourriture pour la réflexion et le débat. Malheureusement, jusqu'à maintenant toutes les manifestations du Forum de Femministes Africaines ont eu lieu en Afrique anglophone et l'intention (annoncé lors du Forum d'AWID au Cap l'année dernière) d'organiser un forum national au Sénégal ne s'est pas encore concrétisée davantage, si on regarde le site Internet où il n'y a pas de trace de la programmation d'un tel événement. D'ailleurs, ce site est en Anglais, avec a priori une fonction « Français », mais le seul document bilingue que j'ai pu trouver est justement la Charte (www.africanfeministforum.org/v3/?mod=10014&lk=10014&pg=10010&indx).

Genèse Empilo-Ngampio a interpellé l'OIF en demandant de soutenir davantage les efforts francophones dans des cadres internationaux (www.genreenaction.net/spip.php?article6700). Les organisations internationales et panafricaines aussi doivent être plus inclusives en renforçant leurs efforts de traduction. Le Forum de Femministes Africaines par exemple, s'il veut constituer des « espaces sûrs » pour les débats autour du féminisme – avec tout ce que ça implique aussi d'intime, de délicat, d'insécurisant, justement – se trouve confronté à un défi de taille, car de telles discussions ne se mènent pas aisément par interprète interposé...

Pour commencer, je vous propose de lire la Charte de l'AFF/FFA (<http://www.genreenaction.net/spip.php?article7019>) que j'ai pu tourner et assembler dans le bon sens pour vous la rendre accessible confortablement. Bonne lecture !

Toute une série d'articles sur la 1re rencontre africaine de la Marche mondiale des femmes (MMF) est en ligne : <http://www.genreenaction.net/spip.php?rubrique38>

ÉLISABETH HOFMANN



La « Marche mondiale des femmes » est un mouvement féministe fondé en 2000 sur une base internationale et ayant développé une action régulière au Nord et au Sud : une marche tous les 5 ans, recueillant dans chaque pays puis dans chaque région du monde les revendications des organisations de femmes au cours de forums construits collectivement et terminant par une rencontre mondiale.

Son slogan « du pain et des roses » illustre les préoccupations pratiques et stratégiques des femmes contre la pauvreté et contre les violences, tant au Nord qu'au Sud. La Marche mène une concertation Nord/Sud sur les priorités des luttes des femmes, elle valorise les différents points de vue et élabore une plateforme commune.

Référence du document :

10 ans d'action et d'images de la marche mondiale des femmes, 1998-2008, extrait de « La marche mondiale 1998-2008, une décennie de lutte internationale féministe ». Publié par SOF sempreviva, Sao Paulo, 2008. Disponible aussi en anglais et en espagnol.

Site de la Marche Mondiale des Femmes : www.marchemondiale.org

Dernière initiative en 2010 :

- ▶ Marche française les 12 et 13 juin à Montreuil et Paris.
- ▶ Marche européenne le 30 juin à Istanbul.
- ▶ Marche Mondiale le 17 octobre dans le nord Kivu en République Démocratique du Congo
Cette région du monde est l'objet de toutes les convoitises, en lien avec l'existence de gisements de minerai de koltan uniques au monde, qui sont utilisés pour les téléphones portables et toute l'informatique moderne. Les armées des pays voisins y massacrent la population pour la faire fuir et s'emparer des richesses, avec la complicité des multinationales. Les femmes y sont massivement torturées et violées depuis 15 ans, leur utérus détruit avec des armes contondantes, pour symboliser la destruction de leur peuple et de leur descendance. Ainsi sur le corps des femmes se règlent des conflits géopolitiques qui nous concernent tous et toutes. La Marche Mondiale lutte pour réveiller l'opinion publique du Nord sur ces atrocités et ses enjeux. **En République démocratique du Congo, comme en Colombie, en Tchécoslovaquie ou dans les territoires en guerre, le viol des femmes continue à être une arme de guerre.**

LE GENRE ET LA STRUCTURATION DES SOCIÉTÉS AU NORD ET AU SUD

2

À RETENIR :

Le genre est une notion qui fait référence à une construction politique et sociale de la différence des sexes. **La prise en compte du genre s'inscrit dans une approche constructiviste qui implique un rejet du déterminisme biologique.**

Le genre est interactif et transversal, il opère dans toutes les sphères de la société. Les inégalités liées au genre se retrouvent dans tous les domaines : productif, reproductif, économique, social, culturel et politique.

Les catégories « hommes » ou « femmes » ne sont pas homogènes, elles sont traversées par de nombreuses différences notamment celles de classe sociale, d'« ethnies », d'âge.

Les relations de genre sont dynamiques et non pas fixes, elles sont variables et peuvent se transformer, évoluer, s'inscrire dans le changement social.

Il existe des représentations sociales du féminin et du masculin et à travers elles, se jouent une hiérarchisation et des rapports de pouvoir. Ainsi les relations de genre « structurent » et « disent » le monde. Il est indispensable d'acquiescer des notions théoriques tout en s'appuyant sur des outils méthodologiques pour prendre en compte la complexité des relations de genre dans les sociétés du Nord et du Sud et pouvoir ainsi mettre en œuvre des actions visant l'égalité des femmes et des hommes au Nord et au Sud.

1. LE GENRE : UN TERME QUI FAIT DÉBAT

Le terme français « genre » a un **usage équivoque et polysémique** par rapport à celui anglais de gender. La polysémie du mot est plus riche et ses valeurs conceptuelles plus complexes :

- ▶ On peut parler du **genre grammatical**.
- ▶ Mais aussi du **genre littéraire**.
- ▶ Encore le genre comme **notion philosophique**.
- ▶ Et enfin comme une **catégorie classificatoire de l'histoire naturelle**.

Toutefois, cette notion, même contestée, a fait de plus en plus d'adeptes dans le monde de la recherche féministe, de l'enseignement et des actions internationales, même si, dans un premier temps, elle a été rejetée par de nombreuses féministes en particulier françaises qui lui préfèrent notamment l'expression de « rapports sociaux de sexe ».

L'approche à travers un seul mot « genre » suppose de **considérer ensemble** deux termes (hommes et femmes, masculin et féminin) qui font **système** mais qui ne sont ni égaux ni symétriques, car ils relèvent d'un **rapport de hiérarchie et de domination**. L'intérêt de cette démarche est de saisir simultanément les différents niveaux où se joue la différence (sexualité, famille, droit, langage, etc.) dans leurs interactions.

2. LA DISTINCTION ENTRE SEXE ET GENRE

L'invention contemporaine du genre ou gender peut être attribuée à des médecins psychologues américains des années 50 et 60 qui veulent témoigner du décalage constaté chez certains patients entre corps et identité.

La distinction est reprise et élargie par la sociologue féministe britannique Ann Oakley dans un ouvrage paru en 1972 et intitulé « Sex, gender and society ». Pour l'auteure, le sexe fait référence aux différences anatomiques et biologiques entre hommes et femmes, mâles et femelles, alors que **le genre renvoie à la classification sociale et culturelle entre masculin et féminin**.

Dans la majorité des sociétés, l'appartenance sociale de genre (le genre) d'un individu est définie par son appartenance biologique de sexe (le sexe), pourtant certaines sociétés admettent officiellement la possibilité d'une divergence entre le sexe biologique et le genre.

Exemple de la transgression du sexe chez les Inuits :

Comme dans la plupart des sociétés, **c'est le sexe biologique qui détermine le genre** mais c'est aussi **le sexe biologique** qui est **problématique** du fait de la **définition même de la personne dans cette société** : dans chaque enfant, revivent une ou des personnes dont il/elle reçoit le nom (éponyme) et le statut.

Il est alors fréquent que se présente une **contradiction entre le sexe d'un éponyme et celui du bébé**.

Donc deux solutions sont possibles : soit l'enfant est dit avoir changé de sexe à la naissance, soit dans la plupart des cas, **on habille, on éduque l'enfant dans le genre conforme à la personne éponyme**. Par exemple, la fille sera habillée et éduquée comme un garçon si en elle revit son grand-père, et idem pour le garçon en fille si en lui revit sa grand-mère.

Cette **transgression prend fin à la puberté**, le jeune réintègrera alors **le genre correspondant à son sexe anatomique en vue du mariage et de la procréation**, donc il y a là une seconde transgression.

DÉFINITION DU GENRE :

Le genre s'inscrit dans une approche constructiviste qui implique un rejet du déterminisme biologique : il fait référence dans ses principes non pas aux différences naturelles mais à la différenciation sociale des sexes.

Les rôles féminins ou masculins ne sont pas seulement définis par le caractère biologique du sexe mais sont le **résultat des conditions de production et de reproduction** propres à chaque société.

De plus, les catégories hommes ou femmes ne sont **pas homogènes**, elles sont traversées par de nombreuses différences notamment celles de classe sociale, d'« ethnies » et d'âge.

Le genre est **interactif et transversal**, il opère dans toutes les sphères de la société : productive, reproductive, économique, sociale, culturelle et politique. Ce qui ne veut pas dire qu'il suffit d'appréhender toutes les inégalités sociales, mais que les inégalités liées au genre se retrouvent dans tous les domaines.

Les relations de genre sont **dynamiques et non pas fixes**, elles sont variables et peuvent se transformer, évoluer, s'inscrire dans le changement social.

Le genre permet alors de « remettre en question l'apparente immuabilité des rôles sociaux et d'envisager la **fin de la subordination universelle des femmes** » (Bisilliat, 2000).



3. CONSTRUCTION DES IDENTITÉS MASCULINES ET FÉMININES

Si un certain nombre de rites, de conventions, d'attentes, de rôles, contribue au « travail du genre », la famille et l'école participent fortement à la production et à la reproduction des identités féminines et masculines aussi bien dans les pays du Nord que du Sud (transmission des normes, des valeurs et des stéréotypes). Cet « étiquetage » de sexe (Goffman, 2002), fondé sur l'appartenance génitale, est sans cesse réactivé tout au long du processus de socialisation.

Ce processus social, complexe et dynamique, réitère les modalités de la division sexuelle du travail et assigne aux hommes et aux femmes **des rôles et des tâches distinctes**.

Au Nord comme au Sud, la participation des femmes au travail domestique est toujours plus importante que celle des hommes. Ce travail non rémunéré de reproduction³, de soins et d'entretien qui s'effectue dans les ménages garantissant « la génération et la productivité de la main-d'œuvre », a longtemps et reste encore trop souvent invisibilisé, ignoré ou dévalorisé.

Les enquêtes « budget-temps » permettent justement de rehausser le taux d'activité réelle des femmes en considérant les activités domestiques comme productives et en améliorant l'identification des activités productives non marchandes des femmes, notamment en milieu rural.

Les activités dans l'économie familiale dans les pays du Sud sont caractérisées principalement par une participation importante des femmes à l'agriculture notamment vivrière, par le travail d'approvisionnement en bois, en eau, etc.

Les activités dans l'économie marchande dans les pays du Sud sont déterminées notamment par le moindre accès des femmes à la terre et aux cultures d'exportation, par de nombreuses activités qu'elles pratiquent dans l'économie informelle malgré le manque de moyens financiers, de scolarisation, etc. **C'est un paradoxe très important**.

D'après le PNUD (1995), dans les pays du Sud, **¼ du temps de travail des femmes** est consacré à des **activités non rémunérées**, à l'inverse **⅔ du temps de travail des hommes** est destiné à des **activités rémunérées**. Les **femmes** sont donc confrontées à des **inégalités de ressources et de gestion du temps**.

4. DE L'INTÉGRATION DES FEMMES DANS LE DÉVELOPPEMENT À L'APPROCHE GENRE ET DÉVELOPPEMENT

Les approches du développement qui ont prévalu dans les années 50 et 60 – qui sont toujours assez répandues – considéraient surtout les femmes dans leur rôle domestique et reproductif: elles devaient être de bonnes mères et des gestionnaires avisées de la sphère domestique; leur travail était alors considéré comme subsidiaire et invisible. Cette vision rattachait les femmes au modèle idéal typique du ménage répondant aux standards sociologiques occidentaux.

En 1970, l'économiste danoise Ester Boserup, dans un ouvrage majeur qui a longtemps imprégné tous les documents scientifiques et politiques orientés vers les questions de développement, *Women's role in the economic development* (1970), va être l'une des premières à dénoncer les **effets globalement néfastes du processus de « modernisation » pour les femmes dans les pays du Sud**. Fondée en grande partie sur cette analyse, une nouvelle approche de la question des femmes et du développement a prévalu et a inspiré un grand nombre de projets pendant la « décennie de la femme » déclarée par les Nations Unies (1975-1985): c'est l'approche **« intégration des femmes au développement » (IFD)**.

³ La notion de reproduction inclut la reproduction biologique et la reproduction sociale. La première englobe l'ensemble du processus de l'enfantement: grossesse, naissance, allaitement et élevage des enfants. La deuxième désigne notamment les services liés à l'« entretien » de la force de travail: soins aux enfants, aux personnes âgées, cuisine, ménage par exemple.

L'IFD a permis de sortir les femmes de l'invisibilité mais aussi de constituer un savoir nouveau permettant de légitimer les « intérêts des femmes » comme une question pertinente aux yeux des différentes organisations de développement. Elle a cependant soulevé des critiques car elle ne remet en cause ni les fondements des rapports de sexe (le patriarcat) ni l'impérialisme capitaliste. De plus, parler d'intégration des femmes signifie implicitement que celles-ci ne participaient pas du tout aux activités économiques et devraient le faire davantage. Enfin, pour un certain nombre de chercheuses et de féministes, le manque d'efficacité de cette approche est attribué à son caractère incomplet et normatif. **Les actions de développement, peu ou mal financées**, qui ont isolé les femmes du contexte global dans lequel elles sont pourtant actrices n'ont pas permis de changements structurels.

L'approche « genre et développement » (GED) a l'ambition de prendre en compte l'ensemble des facteurs influençant la position sociale des femmes et des hommes. Contrairement à l'approche IFD (Intégration des femmes au développement), elle prend en considération l'organisation domestique, conjugale, familiale, sociale et politique dans laquelle s'inscrivent les **rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes**. C'est un « outil d'analyse » qui est ici proposé pour étudier, notamment à travers la division sexuelle du travail, **les conditions d'accès, d'utilisation et de contrôle des ressources par les hommes et les femmes**.

Au sein de ces courants IFD et GED, **différentes approches** ont été adoptées pour que les femmes deviennent des partenaires égales dans le développement. Elles ont vu le jour plus ou moins simultanément. Elles peuvent même correspondre à différentes stratégies utilisées dans le cadre d'une même intervention à différentes étapes. Caroline Moser (1989) en a proposé une synthèse bien que plusieurs critiques de ces approches aient été formulées : **approche bien-être, approche égalité, approche anti-pauvreté, approche efficacité, approche « accès au pouvoir » (empowerment)**.



Les femmes rurales au Sud contribuent au développement durable. L'analyse en termes de genre permet de montrer la complexité des interactions entre hommes et femmes dans l'accès, le contrôle et l'utilisation des ressources.

En Afrique et en Amérique Latine, les femmes sont de plus en plus confrontées à de nombreuses difficultés liées à la dégradation de l'environnement.

Il est important de prendre en considération le fait que toutes les femmes ne réagissent pas aux crises sociales et environnementales de la même manière et qu'il est indispensable de tenir compte dans l'analyse, de la catégorie sociale, de l'origine culturelle mais aussi du cycle de vie, de la localisation spatiale, etc. des femmes et des hommes.

Référence de l'article :

Yepez Del Castillo Isabelle; Charlier Sophie; Ryckmans Hélène. (2001). « Relations de genre, stratégies des femmes rurales du Sud et développement durable » in Debuyst F.; Defourny P.; Hubert G., (dir), Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables, Paris: L'Harmattan, p. 483-500.



L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT GENRÉE AU NORD : PRINCIPES ET OBJECTIFS

À RETENIR :

L'éducation au développement et à la solidarité internationale est un processus qui vise le changement des valeurs et des attitudes de chacun, au Nord comme au Sud, dans le but de contribuer individuellement et collectivement à la construction d'un monde plus juste, solidaire et durable. Elle favorise :

- ◆ La compréhension globale des enjeux de développement, des mécanismes d'exclusion qui engendrent des relations inégalitaires entre le Nord et le Sud, Nord-Nord et Sud-Sud.
- ◆ Une approche globale de la réalité en mettant en évidence les inter-relations entre les dimensions sociales, politiques, économiques, écologiques, technologiques et culturelles des sociétés du Nord et du Sud et les interdépendances entre celles-ci.

L'éducation au développement et à la solidarité internationale se veut une éducation dynamique, créative, ouverte à la participation active de tou-te-s, et qui est orientée vers l'action et le changement social.

La prise en compte du genre dans l'éducation au développement s'intègre dans une analyse critique de la réalité du modèle de développement dominant et des facteurs qui jouent dans la reproduction d'un système social inégalitaire. Elle lutte contre le « relativisme culturel » autant que contre la projection des pratiques et systèmes de valeurs dominantes au Nord vers le Sud, appelé « eurocentrisme ».

1. L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT

L'éducation au développement vise à amorcer une réflexion à la fois analytique et critique sur les relations Nord-Sud. Cette réflexion doit être une réflexion à **long terme** portant sur les conséquences de nos actions actuelles ici, au Nord et là-bas, au Sud. C'est **une éducation qui entend susciter un changement des attitudes et des valeurs**. Ce changement vise alors à développer les capacités de chacun-e à travailler avec l'autre, dans un respect mutuel, en vue d'accéder à un monde plus juste. Ce monde doit permettre à tou-te-s d'avoir accès aux espaces de décision et aux ressources ; les contrôler et les partager. Pour être efficace cette éducation doit être envisagée dès le bas âge.

À partir de cette réflexion, l'éducation au développement veut **éduquer les regards** que nous portons sur un ensemble de questions pour nous permettre d'aller à la rencontre de l'autre. Elle cherche à influencer des changements de comportement et de politique au Nord en solidarité avec le Sud. Elle met en évidence le modèle de développement dominant du Nord, ses implications pour le Sud et les interdépendances Nord-Sud qui existent.

L'éducation au développement permet de déconstruire **l'eurocentrisme** qui est un modèle de pensée consistant à valoriser les sociétés occidentales comme étant politiquement et économiquement la référence par rapport aux autres sociétés et notamment celles du Sud. Il s'agit donc bien d'une interprétation de la réalité, et elle a pour effet de générer des stéréotypes et des préjugés sur les autres sociétés. L'eurocentrisme défend donc le système capitaliste néolibéral comme étant le seul modèle de développement valable.

Elle vise également à déconstruire le « relativisme culturel » dans le domaine des relations femmes/hommes, c'est-à-dire l'idée que dans les pays du sud, les traditions même néfastes pour les femmes doivent être conservées au nom de la préservation de la culture et de la cohésion sociale. Pour ce faire, comme au Nord, l'éducation au développement doit rendre visible ce que font les femmes du Sud en tant que sujets, en tant que personnes actives, productives et pensantes. Et l'EAD doit lutter contre les représentations « victimisantes » tout en dénonçant les mécanismes d'exploitation et d'oppression, ou les violences. Elle doit analyser les systèmes sociaux et non montrer les personnes du doigt ou les stigmatiser.

L'exercice n'est pas aisé, on en conviendra.



Ce texte a valeur de référent éthique pour les acteurs de l'éducation au développement et de la solidarité internationale de la plate forme Éducasol. Il donne les lignes directrices qu'ils ont ensemble définies comme étant constitutives de la démarche de l'éducation au développement et à la solidarité internationale.

Référence du document :

Charte Éducasol, Plate-forme française d'éducation au développement et à la solidarité internationale.
<http://www.educasol.org/spip.php?article3>



ÉDUQUER AU DÉVELOPPEMENT ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, c'est s'impliquer dans un processus éducatif global dont la dimension Nord/Sud est un élément constitutif déterminant. C'est un acte éducatif et politique.

C'EST UN ACTE ÉDUCATIF

- ◆ Qui s'appuie sur une démarche pédagogique participative, interactive et réflexive.
- ◆ Qui part des représentations mentales des participants.
- ◆ Qui vise des objectifs de savoir, savoir-faire et d'attitude (en particulier en favorisant l'esprit critique), et s'appuie sur une pédagogie adaptée à la diversité des publics.
- ◆ Qui intègre des méthodes d'évaluation selon des critères de pertinence, de cohérence, d'efficacité, d'efficience et de démultiplication.

C'EST UN ACTE POLITIQUE

- ◆ Qui permet d'effectuer des choix et de les argumenter.
- ◆ Qui en terme de message souligne la complexité du développement, l'interdépendance des pays et des peuples, la diversité et la créativité des organisations de la société civile, le rôle pivot du partenariat, le fait que la solidarité est une façon de mieux vivre ensemble et que chacun a les moyens d'agir pour aller dans ce sens.
- ◆ Qui permet à chacun(e) de tenir une réflexion sur le modèle de société dans laquelle il (elle) vit, d'appréhender la portée de ses actions quotidiennes et de devenir citoyen (ne) acteur du changement social au niveau local, national et mondial.
- ◆ Qui se décline, au travers l'organisation en groupes, associations, collectifs, réseau etc. En initiatives et actions collectives (débat, manifestation, lobbying...)

Dont les acteurs partagent:

- ◆ **Des valeurs communes:** La conviction de la nécessité de construire un monde socialement solidaire, culturellement diversifié, économiquement viable, écologiquement durable et politiquement démocratique.
- ◆ **Des principes d'action:** Le partenariat notamment avec les organisations du Sud à toutes les étapes de préparation, de réalisation et d'évaluation de l'action. Le principe de laïcité associé à la liberté absolue de conscience. La priorité donnée à l'éducation et au changement des comportements dans les relations Nord-Sud.

DEUXIÈME PARTIE

- ▶ L'intégration du genre dans des actions d'éducation au développement et de solidarité internationale et/ou de plaidoyer.

Comment intégrer le genre dans un projet d'EAD ou de plaidoyer au Nord ?

La méthodologie que nous développons ici ne propose pas UNE « recette » applicable à toutes les situations et actions d'EAD, un tel projet n'est pas réaliste tant les formes d'action d'EAD sont nombreuses et différentes.

En effet, les projets d'EAD et de solidarité internationale peuvent prendre des formes pédagogiques différentes, s'appuyer sur de multiples supports et outils et s'adresser à des publics très variés (associations, scolaires, universités, décideur-e-s publics, élu-e-s, syndicats, grand public) : campagne de sensibilisation locale ; nationale ; formation professionnelle ; échanges ; séminaires ; visites ; lobbying ; manifestations ; expositions ; publications ; émissions radiophoniques et/ou audiovisuelles.

C'est pourquoi la prise en compte du genre dans un projet d'EAD et de solidarité internationale nécessite d'adopter une démarche rigoureuse :

- › Rendre compte de la manière dont le genre opère au niveau local et donc ainsi contribuer à modifier les connaissances que le public visé a de la situation sur laquelle s'appuie l'action d'EAD : par exemple, l'accès à l'eau potable, aux soins ou à la terre dans un pays du Sud.
- › Proposer des outils pratiques et/ou de réflexion pour modifier les comportements du public.
- › Prendre en compte le genre dans le processus même de mise en œuvre de l'action, c'est-à-dire qu'il faut être attentif à adopter un mode de communication genré et à la participation équitable des femmes et des hommes.

La méthode que l'on utilise pour intégrer le genre dans une action d'EAD vise donc à renforcer la participation des femmes dans toutes les sphères de la société (économique, sociale, culturelle, politique) et à permettre la prise de conscience de toute la société de la nécessité de modifier les situations d'inégalités des femmes et des hommes.

Il s'agit donc d'une pédagogie participative qui repose sur l'expérience des participant-e-s et vise non seulement à appréhender de manière critique les mécanismes sociaux, économiques, culturels, politiques qui s'opèrent à l'échelle mondiale et aussi à favoriser le changement personnel, et la mise en œuvre d'actions collectives promouvant une plus grande justice sociale.

1 CHARTE EAD-SI « GENRÉE »

Dans un premier temps, nous proposons ici de montrer la pertinence de « genrer » une démarche d'EAD et à la solidarité internationale en nous appuyant sur la charte produite par Éducasol et en introduisant dans la colonne de gauche des éléments qui rendent plus visibles les relations femmes/hommes. Se référer à une charte qui intègre la problématique des relations femmes/hommes donne un cadre général à la méthodologie à suivre pour mettre en œuvre une action d'EAD-SI.

Nous souhaitons préciser que l'intégration du genre dans la charte EAD-SI d'Éducasol présentée ci-dessous ne fait pas l'objet d'un engagement des membres la plateforme. Cette présentation constitue une piste de réflexion proposée par les auteurs du guide.

L'éducation au développement	... intégrant le genre.
------------------------------	-------------------------

C'EST UN ACTE ÉDUCATIF

Qui s'appuie sur une démarche pédagogique participative, interactive et réflexive	qui inclut la remise en cause des relations de domination hommes-femmes au Nord et au Sud.
Qui part des représentations mentales des participants	notamment les stéréotypes et les représentations sexistes.
Qui vise des objectifs de savoir, savoir-faire et d'attitude...	mettant l'accent sur l'autonomie, le renforcement du pouvoir des femmes et leur participation à tous les niveaux du processus de décision.
(En particulier en favorisant l'esprit critique)...	concernant toutes les relations de dominations interpersonnelles et sociales notamment en veillant à s'appuyer sur une démarche « bottom-up », qui parte des réalités à la base.
Et s'appuie sur une pédagogie adaptée à la diversité des publics	
Qui intègre des méthodes d'évaluation selon des critères de pertinence, de cohérence, d'efficacité, d'efficience et de démultiplication	ainsi que d'équité et d'égalité.

C'EST UN ACTE POLITIQUE

Qui permet d'effectuer des choix et de les argumenter	en se donnant pour objectif l'égalité hommes/femmes
Qui en terme de message souligne la complexité du développement, l'interdépendance des pays et des peuples, la diversité et la créativité des organisations de la société civile, le rôle pivot du partenariat, le fait que la solidarité est une façon de mieux vivre ensemble et que chacun ait les moyens d'agir pour aller dans ce sens	et qu'il n'existe pas de priorité entre la remise en cause des relations de domination nord/sud et hommes/femmes, car ces relations se croisent et se renforcent mutuellement.



Qui permet à chacun (e) de tenir une réflexion sur le modèle de société dans laquelle il (elle) vit, d'appréhender la portée de ses actions quotidiennes et de devenir citoyen (ne) acteur du changement social au niveau local, national et mondial	qui permet à chacun et chacune de tenir une réflexion sur le modèle de société dans laquelle il et elle vit, d'appréhender la portée de ses actions quotidiennes sur la division du travail et du pouvoir entre hommes et femmes dans l'espace privé et public, et de devenir citoyen et citoyenne du changement social et de l'égalité hommes/femmes, au niveau local, national et mondial.
Qui se décline, au travers l'organisation en groupes, associations, collectifs, réseau, etc. en initiatives et actions collectives (débat, manifestation, lobbying...)	en veillant à garantir la participation des associations de femmes et leur expression publique ainsi que l'équité et la parité au sein des organisations mixtes militant pour le développement et la justice sociale.

DONT LES ACTEURS PARTAGENT

Des valeurs communes : la conviction de la nécessité de construire un monde socialement solidaire,...	en veillant à un accès plus juste aux droits humains et plus spécifiquement aux droits des femmes (code de la famille, mariage, forcé, etc.).
culturellement diversifié,...	en luttant contre les discriminations de sexe, de « race », de classe.
économiquement viable,...	en luttant contre la féminisation croissante de la pauvreté.
écologiquement durable,...	en promouvant l'égalité entre hommes et femmes pour l'accès et le contrôle des ressources naturelles.
et politiquement démocratique	en favorisant la présence de femmes à des postes de décision et de pouvoir dans la sphère publique.

DES PRINCIPES D'ACTION

Le partenariat notamment avec les organisations du Sud	en associant des organisations et associations de femmes ou luttant pour l'égalité femmes/hommes dans les organisations mixtes.
À toutes les étapes de préparation, de réalisation et d'évaluation de l'action	en intégrant la problématique du genre dans toutes les étapes.
Le principe de laïcité associé à la liberté absolue de conscience	
La priorité donnée à l'éducation et au changement des comportements dans les relations Nord-Sud	et dans les relations femmes/hommes au Nord et au Sud.

Lorsqu'une organisation met en œuvre une action de sensibilisation sur la sécurité alimentaire, l'environnement ou le commerce équitable par exemple, elle doit donc être vigilante à mettre en évidence leurs effets différenciés sur les femmes et sur les hommes.

Nous proposons de répertorier les différentes étapes permettant de rendre opérationnelle une action d'éducation au développement en intégrant le genre.

La démarche préconisée fait le lien entre plusieurs actions :

- ▶ Informer et s'informer.
- ▶ Comprendre en déconstruisant les stéréotypes.
- ▶ Agir.
- ▶ Communiquer.

Nous prendrons plusieurs exemples et nous les développerons pour mettre en évidence les questions à se poser et les points à retenir.

2

S'INFORMER ET INFORMER

Il s'agira de trouver des informations qui documentent les différences femmes/hommes. Ces informations incluent des statistiques sexuées et des analyses sur les rapports femmes/hommes dans le domaine considéré : production, santé, éducation, accès à l'eau, à l'énergie, etc.

Les statistiques sexuées et les analyses genrées ne sont pas toujours intégrées dans les rapports généraux des institutions ou des ONG. On les trouve davantage sur les sites spécialisés. Il faut donc faire un effort particulier pour trouver des informations pertinentes et avoir la volonté politique de les produire quand on mène des actions. Produire des informations sexuées requiert parfois des moyens complémentaires. C'est souvent au nom du manque de moyens que les statistiques ne sont pas publiées avec un niveau de détail pertinent. Mais il s'agit surtout d'une question de volonté pour reconnaître que les grandes problématiques qui préoccupent les militant-e-s et professionnel-le-s du développement (l'économie, l'éducation, la santé ou l'environnement), affectent de manière différenciée les femmes et les hommes du fait des relations d'inégalitaires liées au genre.

Il s'agira aussi de faire connaître les femmes qui luttent au Sud contre leur invisibilité et qui déconstruisent le partage traditionnel des tâches et la domination masculine.

On distingue les informations sexuées des informations genrées : les premières font état du nombre de femmes et d'hommes, de filles et de garçons (les enfants ont un genre) impliqués dans une activité. Les secondes font une analyse des causes et des effets de ces différences.

Il peut y avoir d'ailleurs plusieurs analyses différentes d'un même sujet à partir des mêmes chiffres. Le débat existe aussi sur l'interprétation des causes et effets des inégalités et discriminations qui affectent les femmes et les hommes.



POUR EN SAVOIR PLUS

« UN MONDE DE STATISTIQUES ».

Extraits du site
Genre en Action

Les progrès accomplis sur la voie de l'égalité des sexes sont évalués chaque année à l'aide de plusieurs indices statistiques, le Gender-related development index (Indice sexospécifique du développement) (GDI) élaboré par les Nations Unies, le Global Gender Gap Index (Indice sur l'inégalité des sexes dans le monde) (GGI) proposé par le Forum économique mondial et le Gender Equity Index (Indice d'équité de genre) (GEI), compilé par Social Watch, un réseau international d'organisations citoyennes.

Ces indices sont des calculs composés basés sur des statistiques collectées de façon cohérentes et disponibles de façon généralisée, y compris dans les domaines de l'espérance de vie, de la scolarisation, de la participation de la main-d'œuvre et de la représentation politique. Ces statistiques sont collectées depuis 1945 et servent à la fois comme indicateurs et comme proxys pour différents déterminants de l'égalité. Ces calculs sont appliqués aux femmes et aux hommes à l'échelon national et déterminent la position des pays en comparant leur situation par rapport aux autres et dans le temps.

Les évaluations récentes de l'égalité de genre reflètent une situation assez sombre mais péremptoire.

Les indices relevés en 2009 font apparaître que le fossé ne se referme que très lentement, voire pas du tout dans beaucoup de pays. Ce fossé a même tendance à se creuser dans certains pays d'Asie du Sud, d'Asie du Sud-Est et de l'Afrique subsaharienne, selon l'indice GEI de Social Watch. Plusieurs de ces indices signalent que les bénéfices économiques obtenus par des femmes en 2008, essentiellement par le biais d'emplois rémunérés dans des secteurs économiques formels, ont régressé en 2009 à la suite de la crise systémique,

probablement bien avant que celle-ci n'atteigne son niveau de gravité actuel.

Le Rwanda occupe une bonne place dans les classifications, bien qu'il ait été récemment le théâtre d'un génocide brutal et qu'il possède des ressources économiques très limitées par rapport à la plupart des pays du Nord global. Cette bonne place dans les classifications est le résultat de la forte représentation des femmes au Parlement et des efforts considérables consentis pour créer des sources de revenus pour les femmes. Les responsables de l'élaboration de politiques citent le Rwanda en exemple pour affirmer que les pays pauvres n'ont aucune excuse pour priver les jeunes filles de scolarisation et pour marginaliser les femmes du marché de l'emploi et de la participation politique.

À l'inverse, cette conclusion fait également ressortir que l'égalité de genre n'est pas garantie dans les pays riches. Malgré des bases solides, grâce à l'affectation de ressources et l'application de politiques publiques sensibles à la dimension de genre, ces pays doivent continuer d'adopter des mesures proactives pour assurer l'égalité et garantir que toutes les femmes soient concernées par ces efforts. Le message qui en ressort est que les ressources financières sont nécessaires mais ne sont pas suffisantes pour garantir l'égalité de genre et que la volonté politique et des politiques publiques volontaristes peuvent faire une grande différence.

Les statistiques reflètent des situations évidentes.

Les statistiques relatives aux indices de l'égalité de genre étant généralement acceptées et reconnues sur le plan international, les défenseurs des droits peuvent également les utiliser pour exiger des gouvernements

de respecter leurs promesses restées vaines ou pour les féliciter des politiques qu'ils mettent en œuvre.

Natalia Cardona, responsable du plaidoyer à Social Watch, a présenté les résultats du GEI aux réunions de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme tenues à New York en mars 2010. Elle signale que, sur la base du GEI, il apparaît que les gouvernements ne font pas assez d'efforts pour promouvoir l'égalité de genre. D'une manière générale, le GEI constitue un instrument puissant pour demander des comptes à un moment historique où les gouvernements renient leurs engagements vis-à-vis de l'égalité de genre plus qu'ils ne l'ont jamais fait au cours des dernières décennies. En outre, le GEI étant le seul indice élaboré par une organisation de la société civile (OSC), il cerne clairement les inégalités et utilise des statistiques qui répondent aux demandes et aux préoccupations de ce type d'organisation ; c'est pourquoi les O.N.G. de promotion des droits des femmes l'utilisent souvent pour montrer aux gouvernements que les programmes appliqués sont inefficaces et doivent donc être substitués par d'autres.

Des pays qui présentent des taux de scolarisation extrêmement faibles mais égaux pour les garçons et les filles peuvent être relativement bien évalués dans un indice car ils ont réduit la différence par le bas. De même, certains pays non démocratiques comme ceux de la région du Golfe peuvent afficher des taux globaux de participation pratiquement égaux mais très faibles, ce qui dissimule la nécessité de réformes politiques généralisées. À l'inverse, d'autres pays comme l'Inde où les taux de participation politique sont très élevés pour les hommes comme pour les femmes en termes de vote et d'organisation politique pourraient ne pas être très bien classés car les indicateurs ne mesurent que le succès des candidats au niveau des plus hautes fonctions.

Social Watch fait remarquer, par exemple, que même si le fossé entre les sexes en matière d'éducation diminue dans de nombreux pays, il est important d'en comprendre les raisons. Ainsi, même s'il apparaît qu'un plus grand nombre de fillettes va à l'école dans un pays déterminé, sont-elles entassées dans des petites salles de classe déjà bondées ? Quelle est la situation réelle des écoles ? Est-il dangereux pour elles de s'y rendre ? Les conditions sont-elles sûres et satisfaisantes du point de vue sanitaire ? Reçoivent-elles une alimentation et des soins de santé adéquats pour étudier ? Les manuels scolaires contiennent-ils des stéréotypes sexistes ? Les enseignants ont-ils la formation suffisante ? Ces jeunes filles se heurtent-elles à une résistance pour appliquer leurs connaissances dans le domaine privé ?

Des questions similaires se posent à propos des statistiques de la main-d'œuvre de la participation politique. Par exemple, l'Espagne et les Philippines occupent

à peu près la même place dans la classification du GEI. Ces deux pays obtiennent de bons résultats en termes de réduction des différences dans le domaine de l'éducation, puisque 99 fillettes sont scolarisées par rapport à 100 garçons. Toutefois, les Philippines affichent des taux plus élevés de participation économique alors que l'Espagne compte beaucoup plus de femmes occupant des fonctions politiques. Et pourtant, dans les deux pays, c'est la nature qualitative de la participation qui compte. En effet, beaucoup de femmes philippines travaillent dans le secteur informel, soit chez elles soit à l'extérieur dans des conditions de travail abusives. Pour la plupart, la protection et les bénéfices sont très limités et la réalisation de ce travail implique des coûts et des sacrifices personnels considérables. Par conséquent, le pourcentage élevé de participation à la main-d'œuvre active ne se traduit pas nécessairement par une situation de bien-être pour les femmes.

En revanche, les efforts déployés dans le contexte du système politique espagnol ont permis aux femmes plus progressives de postuler aux fonctions politiques, ce qui s'est traduit par des politiques publiques plus progressives en faveur des femmes.

Les indicateurs restent muets sur les activités de soins non rémunérés, la violence faite aux femmes et les droits sexuels reproductifs. Par exemple, l'Irlande, où l'avortement est interdit, figure parmi les 10 premiers pays les mieux placés dans le GGI de 2009. De même, la sixième place de l'Afrique-du-Sud s'explique en grande partie par le grand nombre de femmes qui participent au nouveau gouvernement, alors que le pays connaît une pauvreté généralisée, une pandémie du sida et le taux le plus élevé au monde de viols dénoncés.

L'absence de droits sexuels et reproductifs et la violence endémique faite aux femmes peuvent souvent compromettre, voire gommer, les conquêtes réelles reflétées par des « bons » indicateurs statistiques en matière d'éducation, d'emploi et de participation locale.

En outre, le fait qu'aucun des indices ne rend compte des activités de soins non rémunérés peut contribuer involontairement à l'invisibilité actuelle de ce type de travail et au fait qu'il est de plus en plus mis à contribution pour compenser les diminutions de dépenses sociales et les fardeaux de plus en plus lourds que les familles doivent porter dans le contexte de la crise systémique mondiale. Il n'est pas très utile que les femmes puissent accéder à des activités mieux rémunérées et puissent siéger dans des organes représentatifs si les responsabilités qu'elles doivent assumer à la maison sont de plus en plus lourdes et si elles n'ont plus de garantie pour leur santé et leur sécurité.

Par Masum Momaya

Source : AWID





1^{er} EXEMPLE : S'INFORMER, INFORMER SUR LE GENRE ET LE MICRO-CRÉDIT

Au-delà de chiffres qui montrent que le micro-crédit s'adresse principalement et massivement aux femmes pauvres, son analyse peut faire apparaître des différences de point de vue, selon les personnes que vous invitez. Ces différences peuvent dépendre plus de l'analyse de la position des femmes que de la nationalité de l'intervenant-e :

◆ Un-e représentant-e d'une ONG qui met en œuvre des projets de microcrédits dans un pays du Sud. La présence de cette personne permettra de saisir les arguments développés par ce type de structure pour promouvoir le microcrédit. Voici le type de propos ou de positionnement qu'on peut en attendre :

« Le microcrédit change la vie ! Il permet d'améliorer l'accès aux services financiers pour les populations pauvres qui en sont exclues. L'évaluation de nos projets a montré que le microcrédit a un impact positif sur le niveau des profits, des investissements et sur l'accès aux marchés au niveau macroéconomique. Grâce au microcrédit, les femmes qui sont les plus pauvres parmi les pauvres, reprennent confiance en elles, en leurs capacités à décider, à anticiper, à gérer, à agir. Les femmes sont les plus touchées par la pauvreté et la faim, elles en deviennent plus combatives. Elles remboursent très bien, mieux que les hommes, le taux est proche de 98 % ! Grâce au microcrédit, les femmes sortent enfin de la pauvreté ! »

◆ Un-e universitaire du Sud ou du Nord, qui pourrait apporter un éclairage plus global et plus critique sur les effets du microcrédit :

« Dans les pays pauvres, l'éducation et la santé coûtent chers, les femmes font des emprunts pour payer celles de leurs enfants et cela arrange bien les États, engagés dans les Plans d'ajustements structurels avec la Banque mondiale et le FMI, qui ont considérablement réduit leurs services publics sociaux. Avec le microcrédit, les États ne prennent plus leurs responsabilités dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la nutrition, des équipements de base, etc. On passe de l'endettement des États à l'endettement des familles !

Le microcrédit est conçu, en fait, pour devenir un « micro endettement » avec tous les phénomènes de dépendance qui s'y attachent. Dans ce système, le taux d'intérêt est quasiment celui d'un usurier, 20 %. Il faut aussi dénoncer les autres effets négatifs du microcrédit : l'utilisation de ces crédits par d'autres membres du foyer, l'augmentation du revenu des foyers qui n'implique pas nécessairement une amélioration de la situation des femmes ».

◆ Des femmes bénéficiaires d'un microcrédit classique qui témoigneront mais également des dirigeantes de systèmes alternatifs qui analyseront les limites du système :

« Avec le microcrédit, je ne peux pas prendre un crédit pour acheter une chèvre, pour donner du lait à mes enfants. Par contre, je dois fabriquer des tabourets avec cet argent, je dois ensuite les vendre au marché et, avec le prix de la vente, je pourrai, peut-être, acheter du lait. Le problème c'est que bien souvent nous sommes obligées de prendre 3, 4, 5 parfois 8 microcrédits pour faire face à nos charges familiales, on prend un nouveau crédit pour rembourser le précédent. On ne peut pas s'en sortir !

Dans notre réseau des caisses de crédit, nous avons appris à donner des crédits souples aux femmes, elles ne sont pas contraintes à apprendre l'hygiène ou la contraception, elles viennent volontairement assister à des formations et sont devenues dirigeantes du quartier et représentantes auprès des autorités. Nous sommes davantage écoutées et nous luttons pour une réglementation financière assouplie ».



2^e EXEMPLE : S'INFORMER, INFORMER SUR LE GENRE ET LES CONFLITS ARMÉS

- ◆ Les actions militantes pour la paix et contre les conflits armés mettent souvent en scène les hommes comme principaux acteurs et protagonistes de la guerre. En tant que combattants, les hommes en sont les victimes directes. Les femmes sont moins nombreuses parmi les combattants, réguliers ou non, elles sembleraient donc en partie préservées. Mais l'analyse des conflits ne peut se réduire aux événements militaires, aux intérêts stratégiques économiques et politiques entre groupes nationaux et/ou religieux, elle doit mettre en évidence les impacts différenciés sur la population civile, ce qui concerne principalement les femmes.
- ◆ Les guerres actuelles sont souvent des guerres civiles ou des interventions dites « de basse intensité » qui impliquent la population civile. Celle-ci est souvent prise comme cible et devient « objectif militaire ». On lit que les femmes et les enfants sont de plus en plus nombreux parmi les victimes civiles directes et représentent la majorité des réfugiés. L'expression « les femmes et les enfants » est une catégorie d'analyse à déconstruire. Les femmes sont des adultes, elles prennent en charge les enfants et assument de lourdes charges de travail. Parfois elles sont soutenues par leur famille, d'autres fois elles sont isolées. Elles gèrent l'économie quotidienne et font partie d'organisations qui luttent pour la paix.
- ◆ Les femmes, adultes ou mineures, sont exposées à des violences spécifiques, notamment des violences sexuelles, utilisées comme armes de guerre. Souvent des hommes combattants de différents bords agressent les femmes de la population civile, pour semer la terreur et infliger des traumatismes individuels et collectifs susceptibles de laisser des séquelles sur plusieurs générations.
- ◆ Par ailleurs, les autorités militaires ont aussi recours à la constitution de filières fournissant des esclaves sexuelles aux combattants réguliers: soit en créant des réseaux de prostitution, soit en y soumettant des femmes issues de la population civile déjà affectée par le conflit armé.
- ◆ Dans les zones de conflit armé, s'instaure souvent une sorte de couvre-feu spécifique aux femmes et aux jeunes filles. Elles sont spécialement contrôlées.
- ◆ De plus en plus de femmes deviennent également combattantes, soit dans les rangs des unités irrégulières, soit au sein des armées régulières. Les règles qui leur sont appliquées, différentielles ou au contraire égalitaires, peuvent également faire l'objet de réflexions et de discussions.



3^e EXEMPLE : S'INFORMER ET INFORMER DES ÉCOLIERS ET ÉCOLIÈRES

L'éducation des garçons et des filles au Cameroun

Les grands chiffres sur les inégalités économiques ou de salaires entre les femmes et les hommes au sud peuvent ne pas être très parlants pour un public scolaire. Par contre les amener à collecter des informations sur l'accès différencié des garçons et des filles à l'école dans un pays du sud, peut être plus parlant car ils pourront faire des comparaisons à la fois entre garçons et filles et entre le nord et le sud.

Informations générales : pays d'Afrique centrale, la population du Cameroun est de 18,5 m hab en 2008. Ancienne colonie allemande, à la fin de la Première Guerre mondiale il est placé sous tutelle de la Société des Nations et est confié à l'administration de la France et du Royaume-Uni. Cette double tutelle va faire du français et de l'anglais les deux langues officielles, avec plus de 250 dialectes parlés. De grandes disparités régionales, sociales et religieuses existent.



Quelques chiffres sur la scolarisation :

	SECONDAIRE 1999	SECONDAIRE 2005	SECONDAIRE 2006
Total	25%	33%	30%
Féminin	26%	34%	26%
Masculin	33%	32%	33%

Un article de presse :

Aidées par leurs mères, les filles sont de plus en plus nombreuses à aller à l'école au Cameroun

Par Gisele Langue-Menye

GAYAK, Cameroun, 25 mai 2007 - Dans ce petit village du nord du Cameroun, un groupe de femmes, jeunes et moins jeunes, s'est réuni récemment sous un manguier. À Gayak, qui se trouve dans la région la plus pauvre du Cameroun, 4 personnes sur 10 vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Ce jour-là, les femmes débattent énergiquement de l'avenir de leurs filles.

« J'ai quitté l'école pour me marier quand j'avais 14 ans, et on m'a donné six dollars pour ça, affirme Aminata Djida, présidente du Club des Mères de l'école primaire de Gayak. Nombre d'entre nous ici ont dû quitter l'école prématurément à cause du fardeau des corvées domestiques ou à cause de mariages précoces ». A Gayak, 49 pour cent seulement des enfants vont à l'école, alors que la moyenne nationale est de 79 pour cent. Dans ce village pauvre, une fille sur deux seulement peut aller à l'école.

MANQUE DE RESSOURCES POUR L'ÉDUCATION DES FILLES

Donner une fille en mariage, cela est très bien considéré car cela confère honneur et respect aux membres de sa famille. En plus, cela allège le fardeau de la famille de la fille. Beaucoup de ressources sont consacrées à la préparation des filles à leur rôle traditionnel de femmes, et il en reste très peu pour leur éducation. Les familles sont pauvres et elles ne peuvent donc pas payer le prix de l'éducation, les frais de scolarité par exemple, ou les livres et fournitures scolaires, les uniformes etc. Disposant de faibles ressources, les familles qui ont beaucoup d'enfants donnent souvent la priorité aux garçons et ce sont eux qui vont à l'école. Parce que leur condition sociale est inférieure à celle des garçons, les filles ont moins de chances d'être enregistrées à la naissance. Si elles sont privées en plus de leur droit à posséder leur certificat de naissance, elles auront plus de difficultés à s'inscrire à l'école et à passer les examens. « Je sais que l'école, c'est très important, dit Aissatou, 9 ans, avant de venir ici, je ne savais pas écrire mon nom mais maintenant je peux aller avec ma mère au centre de santé et je l'aide à lire les ordonnances en français. Je suis tellement heureuse de pouvoir l'aider ». On note chez les filles des progrès dans la fréquentation et une baisse du nombre de redoublements. Ce sont là des tendances très positives obtenues en grande partie grâce au travail du Club des Mères. « En tant que mères et femmes illettrées, nous sommes très fières de ce que nous avons fait », affirme Aminata.

Une réflexion sur la vie quotidienne :

Même scolarisées, les filles n'échappent pas aux tâches qui leurs sont réservées. Leur scolarité est parfois interrompue à cause de maternité précoces.

FILLES		GARÇON	
EN VILLE	AU VILLAGE	EN VILLE	AU VILLAGE
<ul style="list-style-type: none"> - Vaisselle - S'occuper des frères et sœurs - Ménage - Cuisine - Mettre la table 	<ul style="list-style-type: none"> - Vaisselle - S'occuper des frères et sœurs - Cuisine - Puiser de l'eau (bassine) - Chercher du bois, - Nettoyer la concession, - Travaux champêtres, récoltes 	<ul style="list-style-type: none"> - Ménage 	<ul style="list-style-type: none"> - Puiser de l'eau (brouette) - Chercher du bois - Défrichage, récoltes

3

COMPRENDRE, CHANGER NOS REPRÉSENTATIONS MENTALES

Il nous paraît important donc que chacun-e d'entre nous s'interroge en premier lieu sur la façon dont nous avons intériorisé ou non les stéréotypes ou les préjugés sexistes, relayés dès notre plus jeune âge par l'éducation, les médias, la publicité, etc.

Dans une démarche d'EAD-SI, il est donc essentiel d'analyser les discriminations, les préjugés et les stéréotypes contre lesquels on souhaite lutter pour obtenir des transformations positives visant une égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre d'une plus grande solidarité Nord-Sud.

Ces biais qui sont plus ou moins figés dans nos représentations mentales ont différents effets néfastes : l'invisibilité des femmes et de leurs activités ; l'idée d'une « nature » féminine ou masculine ; la croyance en un caractère immuable des rôles sexués et la division sexuelle du travail dans les sphères privée et publique au nom d'une supposée « complémentarité » ; la hiérarchisation du masculin sur le féminin ; les inégalités dans les responsabilités et l'exercice du pouvoir.

À NOTER :

La lutte contre les stéréotypes sexués est un engagement adopté par les pays signataires de la CEDEF⁴ en 1979, dont la France.

« Les États prennent toutes les mesures appropriées pour modifier les schémas et les modèles socio-culturels de l'homme et de la femme en vue de parvenir à l'élimination des préjugés et des pratiques coutumières, ou de tout autre type, qui sont fondés sur l'idée de l'infériorité ou de la supériorité de l'un ou l'autre sexe ou d'un rôle stéréotypé des hommes et des femmes » (Art. 5, point a. de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU, le 18 décembre 1979)

⁴ Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes



DÉCONSTRUIRE LES STÉRÉOTYPES ET PRÉJUGÉS POUR MIEUX COMPRENDRE LES REPRÉSENTATIONS COLLECTIVES, SOCIALES OU SOCIO-LINGUISTIQUES

Les stéréotypes sexistes touchent différents aspects physiques, psychiques, psychologiques..., des individus ou groupes d'individus. Certains sont plus fréquents :

- ◆ Les stéréotypes sexuels : axés sur l'activité sexuelle, les organes sexuels, les pratiques sexuelles et leurs corollaires supposés.
- ◆ Les stéréotypes sexistes : reposent sur l'appartenance au genre féminin et masculin.
- ◆ Les stéréotypes physiques : axés sur l'apparence physique.
- ◆ Les stéréotypes racistes : axés sur le pays, voire la région d'origine ou sur le groupe ethnique réel ou supposé.
- ◆ Les stéréotypes professionnels : axés sur le métier ou l'activité professionnelle.



Le discours des éducateurs, certains livres d'histoire sont aussi parfois des vecteurs de reproduction des stéréotypes. Dans une catégorie le stéréotype n'intervient que lorsqu'on introduit des images et des jugements qui conduisent aux préjugés. Si le stéréotype a une valeur de connaissance simplificatrice ou déformante de la réalité, le préjugé a également une dimension affective.

LES FEMMES COMME OBJETS OU COMME SUJETS

Dans la presse, les femmes sont en général absentes ou représentées comme des victimes, dans leur vie privée ou familiale de façon globale, en fonction de leur rôle sexuel ou au service des autres, sans existence propre. Elles peuvent être caricaturées quand elles exercent un pouvoir, dans la littérature populaire, les « intrigues » sont présentées comme le moyen permettant de résoudre leurs problèmes. Parfois au contraire, elles sont présentées comme des « super woman », sans problèmes, gérant toutes les contradictions entre leur vie privée et leur vie publique.

Les femmes du Sud par contre sont plus souvent montrées comme des victimes (des guerres et de famine), ou sont tout simplement absentes.

LES HOMMES COMME UNE PARTIE DE L'HUMANITÉ

Les hommes ne sont pas à eux seuls l'Homme ou plutôt l'humanité. Faire de l'être humain masculin le paradigme de l'humanité est un biais fréquent. Les hommes sont généralement représentés comme sujets agissant et comme individus, dans leur contexte de travail, hors vie privée. Au cinéma ou dans la littérature, la force et la violence leur permettent de résoudre leurs problèmes.

Les hommes qui s'expriment en public (journalistes, écrivains, scientifiques, experts, décideurs politiques, présidents d'ONG...) utilisent un neutre « masculin ». Quand ils utilisent « on » dans une phrase, il s'agit très souvent d'un point de vue masculin, donc partiel.

Des campagnes ou des supports d'éducation au développement devraient permettre aux hommes de :

- ▶ Se « dé-centrer » : alors que les femmes sont majoritaires numériquement, elles sont considérées comme « mineures » ou comme une minorité. Les hommes doivent alors reconnaître qu'ils ne représentent qu'une moitié de l'humanité, voire moins démographiquement ! Et encore plus précisément, les hommes du Nord ne doivent pas oublier qu'ils ne représentent numériquement qu'une « minorité » des habitants et des habitantes de la planète !

- ▶ D'ouvrir le champ de leur vie privée, exprimer leurs doutes et difficultés et aussi leurs contradictions pour assumer leurs responsabilités familiales et professionnelles.
- ▶ De s'impliquer de façon « démocratique » dans la sphère privée, dans leur rôle d'homme et de père en interaction avec la sphère professionnelle et publique.
- ▶ De développer les alliances entre hommes pro-féministes et réseaux engagés sur le genre et les droits des femmes.

L'ÂGE, LE SEXE, LE GENRE, L'ORIGINE

Les différentes représentations et discriminations se croisent et se renforcent. Il y a des groupes beaucoup plus marginalisés que d'autres ou représentés de façon beaucoup plus réductrice. Les stéréotypes sont plus forts pour les femmes que pour les hommes car ils se renforcent avec les stéréotypes de genre. La diversité des représentations des femmes du Sud est moindre que pour les hommes. Les jeunes filles du Sud peuvent être l'objet de représentations doublement ou triplement réductrices et discriminantes : en tant que femmes, jeunes et noires par exemple.

Déconstruire diverses visions partielles ou dominantes, qui se traduisent à un discours qui réduit l'autre, permet de montrer les mécanismes de discriminations ou d'injustices, sans réduire les personnes à des êtres pauvres, faibles et vulnérables. Car les stéréotypes contribuent eux-mêmes à reproduire l'infériorisation.

LE RELATIVISME CULTUREL

Très souvent, on constate que l'argument culturel est utilisé pour « camoufler » le refus de faire quoi que ce soit en vue de l'amélioration du statut des femmes notamment au Sud. On refuse d'introduire une innovation, même garantie par la loi, qui pourrait aider les femmes sous le fallacieux prétexte de la « coutume », c'est-à-dire de la culture. L'usage relativiste de la culture, étroitement lié à l'idéologie masculine présente dans le monde du développement est pourtant très fortement préjudiciable au succès des acteurs et des actrices de la solidarité internationale. C'est pourquoi, il est important de noter que :

- ▶ La culture ne doit jamais être analysée indépendamment des conditions de sa production et de sa reproduction, elle peut cacher des injustices.
- ▶ Les populations doivent toujours être analysées dans leurs interactions avec les institutions et les agents auxquels elles ont affaire et en tant que sujets. La critique aux « pratiques traditionnelles néfastes » vient d'abord des femmes du Sud.
- ▶ Le culturalisme a pour effet de remettre en cause la culture de l'autre, quand on parle des obstacles culturels à l'intégration des immigrés on entend souvent « ce n'est pas de leur faute, c'est leur culture », cela revient en fait souvent à habiller culturellement des préjugés à forte connotation raciste.
- ▶ Le culturalisme ne permet pas de remettre en cause les rapports de domination, d'exploitation, et de discrimination qui bien plus que les réalités culturelles restreignent les possibilités de transformations des pratiques.
- ▶ Au Nord également les femmes ont remis en cause la culture dominante, sexiste et patriarcale, et certaines convictions religieuses conservatrices. La culture à faire bouger c'est également la nôtre.
- ▶ Il faut donc analyser les préjugés, ceux des autres aussi bien que les nôtres !





EXEMPLE :

**Entre pub et réalité... pour les Filles : le ménage !
Aux garçons... la conception !**

« Dans les publicités pour des produits d'entretien, on voit plus de femmes que d'hommes qui utilisent les produits et qui nettoient. Lorsqu'un homme utilise un produit ou nettoie, cela se traduit avec humour et dérision, on invite les spectateurs et les spectatrices à la moquerie.

Par contre, les hommes présents dans ces publicités incarnent des scientifiques, en blouse blanche, qui ont conçu le produit et conseillent la ménagère ou bien une voix-off masculine commente avec sérieux la publicité. »



Extrait de la brochure :

ADRIAENSSENS Alexandra, GIGANTE Catherine, PIRAUX Pascal,
(sd). *Stéréotype toi-même*, Ministère de la Communauté française,
Direction de l'Égalité des chances, Bruxelles, p. 20

4

AGIR

Les informations acquises et la compréhension de la complexité des relations sociales, politiques, économiques doivent amener à des actions concrètes pour la construction d'un monde plus solidaire et plus juste.

Les actions proposées peuvent être à la fois :

◆ Individuelles

En tant que citoyen-ne, consommateur-ice, salarié-e, contribuable, père ou mère de famille... pour changer notre environnement immédiat.

◆ Collectives

À travers des actions qui ont une portée large. C'est le cas des campagnes d'opinion, d'un engagement au sein d'une association et du plaidoyer...

Une action d'éducation au développement sur le genre doit à la fois apporter des contenus et être elle-même menée de façon égalitaire ou faire bouger les préjugés et pratiques sexistes. Elle doit être participative car le genre est à la fois une grille de lecture et un processus de changement qui implique les promoteurs et les personnes qui reçoivent ou accueillent l'action.

LES CHANGEMENTS INDIVIDUELS

L'éducation au développement doit amener les femmes et les hommes à changer leurs comportements dans leur environnement familial, professionnel, social pour entretenir les uns vis-à-vis des autres des relations non sexistes, non racistes et non discriminantes.

◆ Dans la division sexuelle du travail au niveau du travail domestique qui incombe à chacun et chacun-e : rappelons que selon l'INSEE en 1999, en France, le « temps parental » occupe en moyenne 12 h 40 dans la semaine d'un père actif à temps plein, contre en moyenne 21 h 10 dans la semaine d'une femme active à temps plein.

◆ L'accès massif des femmes au travail rémunéré sans que change radicalement la division du travail entre hommes et femmes, c'est-à-dire sans implication des hommes ni organisation d'un service public consistant, ou sans revalorisation des tâches ménagères rémunérées, produit une nouvelle division du travail internationale. Et de nombreuses femmes migrantes du sud viennent en France accomplir des tâches de gardes d'enfants ou de personnes âgées. Elle n'est pas très favorable aux familles du sud privées de leurs membres qui parfois se déqualifient en migrant au nord. Dans certains cas cependant cette migration apporte des bénéfices au sud en termes de transferts de revenus, et au nord en termes de liberté personnelle, lutte contre les violences ou autonomie.

◆ Ces inégalités dans la rémunération sont aussi très fortes dans les pays du Sud où les femmes sont très majoritaires dans les activités informelles, plus précaires et moins rémunérées.

◆ Changer nos relations quotidiennes femmes/hommes au Nord, notre regard sur les femmes du Sud migrantes au Nord, être solidaires de leurs luttes, notamment pour acquérir des droits au séjour, fait partie de la solidarité Nord/Sud.

◆ Dans le fonctionnement des organisations de solidarité internationale, se reproduit également une division du travail et une hiérarchie femmes/hommes dans les responsabilités ou l'accès à l'information et aux décisions ; nous pouvons y être attentifs et attentives : parité et solidarité se vivent au quotidien.



LE CHANGEMENT COLLECTIF ET LA CONSTRUCTION DE LIENS SOLIDAIRES AVEC LE SUD⁵

Le plaidoyer vise à obtenir des changements de politiques auprès des décideurs au Nord et auprès des citoyen·nes. Il ne s'agit pas seulement de faire connaître les enjeux du développement du Sud ou les questions femmes-hommes dans les pays du Sud, mais également d'obtenir des changements de politiques auprès des décideurs dans les pays du Nord et auprès des citoyens et citoyennes. Le plaidoyer sur le genre vise donc à provoquer des transformations dans les rapports de pouvoir.

Le plaidoyer au Nord sur le genre nécessite de bien identifier sur quoi mettre l'accent afin de transformer ce qui est inacceptable au regard de principes démocratiques d'égalité et de liberté. Il vise à inventer des formes d'actions et d'engagements pour transformer aussi bien les relations concrètes entre les êtres humains (l'économie, les rapports sociaux, les personnes masculines et féminines, dans leur existence corporelle), que les visions du monde ou les représentations, c'est-à-dire le changement des mentalités.

Le plaidoyer sur le genre implique la mobilisation de ressources pour agir au Nord, en lien avec les actrices et acteurs du Sud. Plusieurs types d'actions sont possibles :

- ▶ La narration par des acteurs et actrices du Sud, en lien avec leurs expériences concrètes : des témoignages pour comprendre, illustrer, analyser, s'engager. Inviter des femmes du sud pour parler de leurs réalités, faire entendre leur voix, les mettre en valeur, permet de faire passer des messages significatifs. La venue de femmes du sud ou d'hommes engagés dans le changement des relations femmes/hommes au sud, pour porter leurs témoignages et leurs propositions au nord, doit également être l'occasion de créer des alliances nouvelles pour agir ensemble.
- ▶ La déconstruction des idées reçues, par de nouvelles façons créatives d'exister dans l'espace public, de manifester, de s'exprimer, de remettre en cause les mots et les représentations. Les mouvements féministes ou alternatifs utilisent beaucoup ce type d'action. Les manifestations symboliques des femmes du Sud sont extrêmement créatives : On peut citer le mouvement « embrasser un arbre » en Inde par lequel des femmes s'opposaient à la déforestation en faisant de leur corps un rempart. Ou les femmes de la Ruta Pacifica en Colombie, qui s'opposent aux guerriers avec des chants traditionnels, ou des peintures corporelles allégoriques qui évoquent les corps torturés et aussi l'appel à la défense de la vie. On peut rapprocher ces exemples de nouvelles formes d'expression féministe et de dénonciation humoristique comme : La Barbe en France⁶.
- ▶ L'argumentation, le débat lors de forums, en se fondant sur l'analyse des lois et des droits mais aussi et surtout l'analyse des rapports entre le Nord et le Sud et les styles de développement ; et en quoi ces rapports influencent les rapports femmes/hommes au sud.

La prescription, l'élaboration de mots d'ordres, de campagnes qui disent clairement :

- ▶ Qui je suis.
- ▶ Ce qu'on veut ici et maintenant.
- ▶ Une exigence future, une perspective d'avenir.

L'éducation au développement et le plaidoyer « genré » tentent donc de rendre visible auprès d'un public du nord, l'impact des relations inégales entre le nord et le sud et les inégalités entre femmes et hommes, pour susciter des changements de politiques au Nord et au Sud. Leur contenu est doublement politique.

⁵ Cette partie est adaptée librement du manuel **Genre et Communication**, produit par l'ONG Belge « *Le Monde selon les femmes* », notamment des apports de Majo Hansotte 2003.

⁶ Groupe féministe activiste intervenant dans des assemblées, colloques et réunions excessivement masculines, en se déguisant avec des barbes et en se « réjouissant » de l'exclusion des femmes. Leurs interventions sont filmées et mises en ligne <http://www.labarbelabarbe.org>

OUTIL PÉDAGOGIQUE

ORGANISER UN FORUM SUR LE MICROCRÉDIT DANS LES PAYS DU SUD, EN PRENANT EN COMPTE LA PERSPECTIVE DE GENRE.

L'organisation d'un forum participatif est une forme spécifique d'action qui permet d'initier ou de clore un projet d'éducation au développement et/ou un plaidoyer. Cet événement permet de réunir différents acteurs et actrices engagé-e-s pour le changement des relations et des représentations Nord/Sud, et pour le changement des relations femmes/hommes, dans le but de mettre en perspective leurs différents points de vue et les confronter de manière interactive avec un public. Il donne également l'opportunité d'attirer les médias pour que ces messages d'éducation au développement soient plus largement relayés.

◆ **Le comité d'organisation** : vous pouvez choisir d'organiser seul ce forum ou bien opter de préférence pour impliquer d'autres associations ou organisations de votre réseau pour co-organiser le forum. De cette manière, vous pouvez contribuer à augmenter la participation au forum. Veillez à la composition hommes-femmes et Nord-Sud du comité. Prenez en compte des organisations de femmes qui ont travaillé sur ces questions.

◆ **Le choix du public sera conditionné par les jours et les horaires, ceux-ci devront tenir compte des contraintes des femmes** : quand les représentants des associations organisatrices du forum se réuniront pour arrêter la date et les horaires de l'évènement, et le lieu où il se tiendra, ils ou elles devront prendre en compte les habitudes et les contraintes du public que l'on cible : si vous voulez que des femmes non professionnelles des ONG et institutions assistent, tenez compte de leurs horaires de disponibilité (contraintes liées à la charge des enfants, etc.). De même, si vous souhaitez que le public ne soit pas exclusivement féminin, comme c'est souvent le cas, veillez à engager les instances dirigeantes d'organisations mixtes. Le public peut être composé de représentant-e-s d'associations ou d'ONG, d'universitaires, d'étudiant-e-s.

◆ **Élaboration du programme du forum** : quand vous identifierez les personnes ayant une expertise sur le microcrédit, chercheur-e-s universitaires, banquiers ou banquières, bénéficiaires, associations, soyez vigilants à donner autant la parole à des hommes qu'à des femmes, sans stéréotype de genre (par exemple des hommes universitaires ou banquiers et des femmes d'associations de terrain). De même qu'il est important de prendre en compte une large diversité de point de vue, de témoignage et d'analyse, pour cela il est préférable d'inviter, dans la mesure du possible, des intervenant-e-s du Nord et du Sud.

◆ **Communiquer sur le forum (affiches, tracts)** : demandez-vous quelle sera la visibilité de votre événement sur « genre et développement » et des intervenant-e-s choisi-e-s. Il est important d'être attentif à « genrer » le message annonçant le forum sur le support de communication choisi : dans les phrases d'accroches pour présenter le forum ou bien dans un résumé expliquant le contexte, ou questionnant la problématique du microcrédit dans les pays du Sud. Demandez-vous si vous faites la promotion d'une vision critique ou stéréotypée de la place des femmes dans le microcrédit (voir chapitre sur la communication).



OUTIL PÉDAGOGIQUE

7 PRINCIPES DU PLAIDOYER SUR LA VIOLENCE DE GENRE EN CONTEXTE DE GUERRE

1. Rendre visible : mettre en évidence le caractère universel de ces pratiques de guerre envers les femmes par des récits d'Europe, Asie, Afrique et Amérique Latine.

2. Multiplier les invitations, les publications, les traductions, les échanges, les informations sur le web contribue à renforcer leur pouvoir et leur **crédibilité**, tant au Sud qu'au Nord. C'est souvent grâce à des soutiens solidaires au nord que ces organisations peuvent subsister au sud et moins subir de répression. Faire se rencontrer les organisations ayant intégrées des revendications sur le genre qu'elles soient féminines ou mixtes, et **les diplomates** des pays du Nord qui sont « facilitateurs » de ces processus. Les faire connaître auprès des grands réseaux de défense des droits humains (Amnesty International, Fédération Internationales des Droits de l'Homme, réseaux féministes, etc) et de **l'opinion publique**. Leurs propositions seront ainsi mieux prises en compte dans les négociations entre acteurs politiques et militaires. **Faire entendre leur voix** au Nord dans les évènements mixtes où elles sont rarement présentes, ou dans des conférences spécifiques en direction du grand public et pas seulement des réseaux féministes. Diffuser leurs analyses, leurs témoignages.

3. Dévictimiser : Montrer que les organisations de femmes du sud ne se contentent pas de dénoncer les violences dont les femmes sont victimes, leurs actions s'ancrent aussi dans la **défense de la vie**, les liens sociaux, dans l'éducation à la résolution pacifique des conflits, le secours aux victimes. Elles déploient une grande créativité dans la diversité des manifestations, en ayant notamment recours à l'expression artistique et aux rassemblements massifs. En faisant connaître ces multiples facettes, on « **dévictimise** » les organisations de femmes du sud et on les reconnaît comme actrices de leur propre destin. Il est indispensable d'articuler **trois démarches : dénoncer** les violences et **inégalités** qui restent invisibles dans le discours dominant et même chez les victimes qui peuvent les accepter, et en même temps mettre en valeur les femmes comme actrices, montrer leur travail invisible, sans ou-

blier de proposer une plus juste répartition des charges et du pouvoir.

4. Soutenir les organisations de femmes du sud par le financement de leurs actions mais aussi les faire connaître au Nord et montrer qu'elles luttent sur le terrain. Lutter pour un changement de pratiques des intérêts français ou européens dans les conflits armés. Soutenir **les femmes réfugiées**, de façon à ce qu'elles bénéficient de l'application du droit d'asile quand elles sont victimes d'agressions spécifiques contre les femmes. Ces actions peuvent se faire en lien avec les associations de migrants et migrantes dans les pays d'accueil.

5. Faire connaître les résolutions 1325 (année 2000) du Conseil de sécurité de l'ONU et 1385 (2004) du conseil de l'Europe qui encouragent la participation des femmes lors des accords de paix ou de processus de reconstruction post-conflit. Faire connaître aussi les critiques que les mouvements de femmes impliqués font de la façon dont ces résolutions sont appliquées : elles sont parfois des invitées sur le papier mais peu écoutées dans leurs revendications concrètes.

6. Ces actions doivent aboutir à faire reconnaître le viol comme arme de guerre comme un crime, voire comme crime contre l'humanité. Ainsi que les conséquences à long terme des viols de guerre : par exemple la contamination volontaire par le sida, les séquelles psychiques et corporelles des mutilations, l'impact sur les enfants des deux sexes, notamment ceux nés des viols collectifs.

7. Diffuser des évaluations du suivi auprès des décideurs des pays concernés et des pays du nord financeurs des programmes, concernant **les négociations post-conflit**, car les droits des femmes à la terre, au travail, au logement, aux services de base sont souvent « oubliés ». La veille et le suivi se déroulent donc sur le long terme.

http://www.sare-emakunde.com/media/annual/archivosAsociados/Cliveti.M_06_fran.pdf
<http://rutapacifica.org.co>

5

COMMUNIQUER ET TRANSMETTRE

L'éducation au développement n'est pas qu'une action de communication, on l'a vu, mais la communication joue un rôle transversal dans toutes les étapes d'une action ou d'un projet d'EAD et/ou de plaidoyer : elle est porteuse de messages, d'images, de représentations. Ainsi, une association de solidarité internationale qui souhaite mener une action d'EAD-SI au Nord doit se demander quelle image elle donne des femmes du Sud et des relations femmes/hommes au Sud.

Pour représenter les femmes et les hommes, notamment du Sud, dans des campagnes ou actions d'éducation au développement, il est intéressant de se poser quelques questions :

GUIDE DE QUESTIONS

1. Le matériel représente-t-il les femmes et les hommes et dans quelle proportion ?
2. Les titres de chapitres ou sujets sont-ils genrés ?
3. Le matériel parle-t-il du Nord et du Sud ? Dans les représentations, que font et disent les femmes et les hommes, du Nord et du Sud ?
4. Sont-ils/elles considérés comme des sujets ? Sont-ils actifs ou passifs ? Comment agissent-ils/elles ?
5. La représentation est-elle générique ou individualisée ?
6. Les faits ou évènements représentés sont-ils ordinaires ou exceptionnels ?
7. Quelles qualités sont mentionnées et associées aux femmes et aux hommes représenté-e-s ?
8. Les personnages féminins sont-ils dans des activités ou représentations stéréotypées ? Les personnages masculins sont-ils stéréotypés ?
9. Ces représentations, si elles sont traditionnelles, reflètent-elles une réalité qui est critiquée ou acceptée ?
10. Les femmes sont-elles présentées comme un groupe homogène ? Parle-t-on de « la femme » (abstraite, stéréotypée) ou « des femmes » ?
11. Les hommes sont-ils présentés comme un groupe homogène ? Parle-t-on de l'Homme pour signifier l'humanité ?
12. La question de l'égalité femmes/hommes est-elle mentionnée ? Avec quelle importance, de quelle façon ? Qui en parle ?



OUTIL PÉDAGOGIQUE

**LES RÈGLES D'OR POUR
UNE COMMUNICATION GENRÉE...**

Référence du support:

Le genre dans la communication.
Conseil Régional d'Ile de France,
Unité communication / 35, bd des Invalides 75007 Paris.

http://www.iledefrance.fr/fileadmin/contrib_folder/Doc/Communication_genree.08.pdf

Extrait, page 4:

- ◆ Être volontariste dans la lutte contre l'invisibilité des femmes.
- ◆ Exercer une vigilance permanente dans la rédaction et le choix des visuels.
- ◆ Suivre avec une attention particulière l'évolution de la langue.
- ◆ Promouvoir les noms féminins.
- ◆ Rédiger en appliquant la « règle de trois », en tenant compte du contexte rédactionnel, technique et financier et trouver la meilleure solution :
 - ▶ Juxtaposition du masculin et du féminin (préférer le cumul plutôt que le masculin).
 - ▶ Alternance si possible du masculin et du féminin, sans nuire à la compréhension.
 - ▶ Neutralité en ultime recours, avec des mots génériques plutôt que masculins.
- ◆ Compenser par des visuels une difficulté rédactionnelle.
- ◆ Continuer d'interpeler en mettant en avant le sexe qui n'est pas attendu sur un sujet, de façon ponctuelle et raisonnée.
- ◆ Veiller à l'équilibre des deux sexes dans les visuels au sein d'un support ou une campagne.
- ◆ Intégrer le bilan de l'application des règles dans les bilans officiels.
- ◆ Promouvoir ces bonnes pratiques auprès de ses partenaires.

6

ÉVALUER

L'intégration du genre dans les actions d'EAD peut se mesurer à partir d'indicateurs qui restent toutefois variables selon le contexte donné. Comme nous l'avons rappelé dans la première partie de ce guide, le genre comme l'EAD est un processus, qui est par conséquent dynamique par opposition aux résultats fixes et définitifs. Ces caractéristiques peuvent poser un certain nombre de problèmes qu'il est possible de surmonter si tant est qu'on déploie les efforts nécessaires pour permettre ce changement et le mesurer.

Dans ce que nous décidons de mesurer, il est indispensable :

- ▶ D'établir les objectifs que l'on se fixe.
- ▶ D'identifier les changements nécessaires pour les atteindre.
- ▶ De choisir le type d'indicateurs qui permettra de mesurer les progrès allant dans le sens des changements visés.

Il faut ensuite envisager la méthode que l'on va utiliser et le type de données dont on a besoin. Les méthodes quantitatives⁷ sont importantes pour montrer la nécessité de lutter contre les inégalités entre hommes et femmes (cf. l'école par exemple). Les méthodes qualitatives⁸ permettent une analyse plus fine de la complexité des relations de genre qui sont souvent plus difficilement « mesurables ».

La méthodologie la plus pertinente consiste donc à intégrer à la fois la dimension qualitative et quantitative.

À quoi servent les indicateurs de genre ?

- ◆ À rendre visible l'invisible.
- ◆ À voir si, dans la société concernée, il y a des inégalités entre les femmes et les hommes, dans quels secteurs et s'il y a des changements.
- ◆ À comparer la situation d'inégalités avec d'autres sociétés, d'autres régions.
- ◆ À mesurer l'impact des politiques, des programmes ou des projets qui sont mis en œuvre dans le but de vérifier s'ils contribuent ou non à l'égalité.
 - ▶ Les indicateurs sexo-spécifiques permettant d'évaluer un projet d'EAD et/ou une action de plaidoyer peuvent être quantitatifs ou qualitatifs. Ils doivent porter sur le processus de l'action elle-même, sur les relations femmes/hommes qu'il s'agissait de faire connaître et de changer et sur son impact en terme de public touché. Les thèmes à aborder peuvent être les suivants :

⁷ Les indicateurs quantitatifs devront faire référence au nombre et au pourcentage de femmes et d'hommes ou d'organisations impliqués dans le projet. Ainsi par exemple l'on peut faire ressortir le pourcentage de femmes impliquées dans son projet au début et à la fin de celui-ci.

⁸ Les indicateurs qualitatifs sont importants. Savoir que les femmes participent à une activité ne suffit pas. La qualité de leur participation et de leur expérience, dans les réunions au sein de leur communauté, ou dans des instances plus ouvertes ; ou en tant qu'utilisatrices des services publics a aussi une grande importance.



Visibilité des femmes du Sud et des inégalités femmes/hommes

1. Avons-nous des informations sexuées et des explications en termes de genre sur la situation présentée ?
2. Est-ce que l'on a rendu les femmes plus visibles comme sujets ?
3. Est-ce que l'on a pu expliquer les inégalités femmes/hommes sur la question abordée ?
4. Avons-nous pu apporter des témoignages concrets, présenter des organisations de femmes du sud, organiser avec elles les actions ?

Changements du public, des préjugés, des stéréotypes ?

1. Quels préjugés et stéréotypes ont été mis en évidence ?
2. Qui est venu (des femmes uniquement, des hommes) ?
3. Qui a changé (H/F) ?
4. Le public a-t-il manifesté un changement de ses convictions ou connaissances, ses représentations ses attitudes ?

- ▶ Cet indicateur est intéressant du point de vue qualitatif, il doit être mis en rapport avec les connaissances fines que l'on a du contexte social et culturel duquel on parle et dans lequel on agit.

Langage et communication

1. Est-ce que le vocabulaire utilisé dans ma communication (support écrit et/ou oral) a changé ? Est-il « genré » ?

- ▶ Pour cet indicateur, on dispose généralement de données qualitatives.

Éducation au développement

1. Est-ce que les personnes sont devenues plus critiques sur le développement, sur les relations entre les hommes et les femmes dans le contexte considéré ?
2. Se sont-elles engagées dans une action collective au Nord, au Sud ?
3. De nouvelles alliances et opportunités ont-elles surgi ?

- ▶ Pour cet indicateur, on peut disposer à la fois d'informations qualitatives et quantitatives permettant de rendre compte d'un point de vue critique du développement.

TROISIÈME PARTIE

▶ Ressources



1

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE: GENRE ET ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT

MANUELS OU OUVRAGES DE RÉFÉRENCE :

FERRAND Michèle. (2004). *Féminin - Masculin*, Paris : La Découverte.

FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique et alii. (2003). *Le genre comme catégorie d'analyse*, Paris : L'Harmattan.

GUIONNET Christine; NEVEU Erik. (2004). *Féminins/Masculins. Sociologie du genre*, Paris : Armand Colin.

HIRATA Helena et alii. (2000). *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris : PUF.

RIOT-SARCEY Michèle. (2002). *Histoire du féminisme*, Paris : La Découverte.

OUVRAGES, REVUES, ARTICLES :

ADRIAENSSENS Alexandra; GIGANTE Catherine; PIRAUX Pascal. (sd). *Stéréotype toi-même*, Ministère de la Communauté française, Direction de l'Égalité des chances, Bruxelles.

ALTERNATIVES SUD. (1998). *Rapport de genre et mondialisation, vol. V (4)*, Paris : L'Harmattan.

BATTAGLIOLA Françoise. (2000). *Histoire du travail des femmes*, Paris : La Découverte.

BERENI Laure et alii. (2008). *Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre*, Louvain : De Boeck.

BISILLIAT Jeanne; VERSCHUUR Christine. (2000). *Le genre : un outil nécessaire, Cahiers genre et développement n° 1, AFED-EFI*, Paris : L'Harmattan.

BISILLIAT Jeanne. (ed). (2003). *Regards de femmes sur la globalisation*. Paris : Karthala.

BISILLIAT Jeanne. (ed). (1997). *Face aux changements, les femmes du Sud*, Paris : L'Harmattan.

BISILLIAT Jeanne. (ed). (1992). *Relations de genre et développement. Femmes et sociétés*, Paris : ORSTOM.

BOURDIEU Pierre. (1982). *Ce que parler veut dire*, Paris : Fayard.

CARRANCO Margarita. (2008). *Las mujeres transformamos la ciudad, Servicios municipales de atención a mujeres. Proje URB-AL*, Quito, Équateur.

CNRS; INALF. (1999). *Femme j'écris ton nom. Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*. <http://genre.francophonie.org/spip.php?article458>

ELSON Diane. (ed). (1991). *Male bias in the development process*. Manchester, New York, Manchester University Press.

ÉDUCASOL. (2008). *La santé pour toutes et tous, sélection d'outils pédagogiques. Brochure*.

FALQUET Jules. (2008). *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*, Paris : La Dispute.

FAO. (2002). *Guide technique - Gestion du cycle de projet - ASEG Programme d'analyse socio-économique selon le genre*, 95 p., <http://www.fao.org/sd/SEAGA/downloads/fr/projectfr.pdf>

FEMMES & CHANGEMENTS. (2002). *Écologie : quand les femmes comptent*. Paris : L'Harmattan.

- FOUCAULT Michel.** (1987). *L'archéologie du savoir*, Paris : Gallimard.
(1976). *La volonté de pouvoir*, Paris : Gallimard.
- GRANIE Anne-Marie; GUETAT-BERNARD Hélène.** (ed), (2006). *Empreintes et inventivités des femmes*, Toulouse : PUM; Paris : IRD.
- GRAUGNARD Gilbert; OLIVEIRA Ana-Maria.** (2009). *Comment auto-évaluer ses actions ?* Guide méthodologique, CIEDEL, F3E, ÉDUCASOL.
- HAMILTON D.L.; TROLIER T.K.** (1986). « *Stereotypes and stereotyping: An overview of the cognitive approach* ». In **DOVIDIO J.; GAERTNER S.** (Eds.), *Prejudice, discrimination, and racism*, Orlando, FL : Academic Press.
- HOFMANN E.** (2006). « *Intégrer le « genre » dans l'approche-projet: entre l'engouement dans les discours et la surcharge dans les pratiques...* », Communication à l'occasion de 25 ans du Master/DESS : Analyse de projets Agricoles, industriels, sociaux et de l'environnement, Université de Rennes 1, 28 octobre 2006, 10 p.
<http://www.genreenaction.net/spip.php?article4363>
- IMAM Ayesha; MAMA Amina; SOW Fatou.** (ed). (2004). *Sexe, genre et société. Engendrer les sciences sociales africaines*, Dakar : Codesria ; Paris : Karthala.
- INSTITUT DE RECHERCHE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL.** (2005). *Égalité des sexes, En quête de justice dans un monde d'inégalités*. Vue d'ensemble.
- JONCKERS Danielle; CARRÉ Renée; DUPRÉ Marie-Claude.** (ed). (1999). *Femmes plurielles. Les représentations des femmes, discours, normes et conduites*, Paris : MSH.
- KABEER Naila.** (2005). *Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et objectifs du Millénaire pour le développement*, Québec : Les Presses de l'Université de Laval ; Paris : L'Harmattan.
- LE MONDE SELON LES FEMMES.** (2008). *Stereotypik-hommes-femmes, Nord-Sud...*, Bruxelles : Le Monde selon les femmes.
- MOLYNEUX Maxine.** (1985). « *Mobilization without Emancipation? Women's Interests, the State, and Revolution in Nicaragua* », in : *Feminist Studies*, vol. 11, n° 2, p. 227-254.
- MOSER Caroline.** (1989). « *Gender Planning in the Third World: Meeting Practical and Strategic Gender Needs* » in : *World Development*, vol. 17, n° 11, p. 1799-1825.
- ORSE; CNIDFF.** (2008). *Promouvoir la parentalité auprès des salariés masculins. Financé par l'Union Européenne, projet Qualitemps*, avec le soutien du Service des droits des femmes et de l'égalité.
- PARINI Lorena.** (2006). *Le système de genre. Introduction aux concepts et théories*, Zürich : Éditions Seismo.
- PEEMANS-POULLET Hedwige.** (2001). « *La miniaturisation de l'endettement des pays pauvres passe par les femmes* » in **BISILLIAT J.; VERSCHUUR C.** (dir), *Genre et économie. Un premier éclairage. Cahiers genre et développement n° 2, AFED-EFI*, Paris : L'Harmattan, p. 347-360.
- REVUE LES CAHIERS DU GENRE:** www.iresco.fr/revues/cahiers_du_genre
- REVUE TRAVAIL, GENRE ET SOCIÉTÉS:** www.tgs.cnrs.fr
- STENING Bruce W.; EVERETT J. E.** (1979). « *Direct and stereotype cultural difference* » in *Journal of Cross-cultural Psychology* – vol.10, N° 2, p. 203 – 220.
- TSHIBILONGI NGOYI Albertine.** (2005). *Enjeux de l'éducation de la femme en Afrique – cas des femmes congolaises du Kasai*, Paris : L'Harmattan.
- UNIFEM, UNITED NATIONS NON GOVERNMENTAL LIAISON SERVICE.** 1995. *Putting gender on the agenda. A guide to participating in UN World Conferences*.
- UNION DES FEMMES DE DIENDER ET DE KEUR MOUSSA - ENDA PRONAT.** Sénégal. (2006). *Les femmes de Diender et de Keur Moussa racontent leur cheminement avec un projet avicole*. Édition Enda TM, Dakar.
- YEPEZ DEL CASTILLO Isabelle; CHARLIER Sophie; RYCKMANS Hélène.** (2001). « *Relations de genre, stratégies des femmes rurales du Sud et développement durable* » in **DEBUYST F.; DEFOURNY P.; HUBERT G.** (dir), *Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables*, Paris : L'Harmattan, p. 483-500.

► Voir également la banque de données bibliographiques « Femmes du Sud et développement » : www.afed.refer.org/index.html

2

SITES INTERNET D'ASSOCIATIONS, ONG ET DE CENTRES DE RECHERCHE:

- ◆ **ASSOCIATION POUR LES DROITS DES FEMMES ET LE DÉVELOPPEMENT**
(Association for Women's Rights in Development www.awid.org)
- ◆ **AFED** - Association femmes et développement www.femmesetdeveloppement.fr
- ◆ **ADÉQUATIONS** www.adequations.org
- ◆ **BRIDGE** www.bridge.ids.ac.uk
- ◆ **CEDREF** (Centre d'Enseignement, de Documentation et de Recherches pour les Études Féministes, Paris) www.cedref.univ-paris7.fr
- ◆ **CENTRE LOUISE LABÉ (LYON)** <http://sites.univ-lyon2.fr/centre-louise-labe>
- ◆ **CRID** www.crid.asso.fr/spip.php?article33
- ◆ **COURANTS DE FEMMES** www.courantsdefemmes.org
- ◆ **ÉDUCASOL** www.educasol.org/index.php
- ◆ **ENDA TM** www.enda.sn – www.famafrique.org
- ◆ **ENDA EUROPE** <http://enda-europe.org>
- ◆ **EFIGIES** (Association de jeunes chercheuses et chercheurs en Études Féministes, Genre et Sexualités) www.efigies.org
- ◆ **F3E** www.f3e.asso.fr
- ◆ **GENRE EN ACTION** www.genreenaction.net
- ◆ **RED LATINOAMERICANA MUJER Y HABITAT** www.redmujer.org.ar
- ◆ **IEC** (Institut Émilie du Châtelet pour le développement et la diffusion des recherches sur les femmes, le sexe et le genre) www.emilieduchatelet.org
- ◆ **IUED** (Institut universitaire d'études du développement/Genre et développement) www.unige.ch/iued/new
- ◆ **LE MONDE SELON LES FEMMES** www.mondefemmes.org
- ◆ **MARCHE MONDIALE DES FEMMES** www.marchemondiale.org
- ◆ **PÔLE SAGESSE DU CERTOP UMR 5044** (ex-équipe Simone) <http://w3.simone.univ-tlse2.fr/spip/0start.php3>
- ◆ **RÉSEAU FEMMES, DROIT ET DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE** (WiLDAF/FeDDAF) www.wildaf-ao.org/fr
- ◆ **RITIMO** www.ritimo.org/dossiers_thematiques/education/ead/ead_intro.html
- ◆ **RING** (Réseau Interdisciplinaire et Interuniversitaire sur le Genre) www.univ-paris8.fr/RING
- ◆ **WIDE** www.wide-network.org

► Pour télécharger le document regroupant les 20 sites francophones clés sur le genre (2006):
www.bridge.ids.ac.uk/reports/BB17Francophone_webresources_final_onlineversion.pdf



PRÉSENTATION DU F3E ET DES AUTEURES:

3

**Le F3E: Fonds pour la promotion des Études préalables,
des Études transversales et des Évaluations.**



Créé en 1994, le F3E est **un collectif associatif** qui regroupe des structures non gouvernementales françaises engagées dans des actions de coopération internationale au service du développement: ONG, collectivités territoriales et centres hospitaliers. Il est financé par des fonds publics et les apports de ses membres.

Le F3E a pour **mission** d'accompagner tous les acteurs non gouvernementaux dans l'amélioration de la qualité de leurs pratiques de coopération internationale.

Le F3E agit dans le respect de **deux principes**:

- ▶ Fonctionner dans un esprit de service public, en étant au service à la fois de ses membres, de manière individuelle, et plus largement de l'ensemble des acteurs de la coopération internationale, dans une logique de **bénéfice collectif**.
- ▶ Favoriser autant que faire se peut le dialogue d'une pluralité d'acteurs (ONG, collectivités territoriales, collectifs partenaires, réseaux régionaux, etc.) autour de la qualité des pratiques, avec la conviction que la diversité peut enrichir les réflexions et les façons de travailler.

F3E ♦ 32, rue le Peletier ♦ 75009 PARIS ♦ Tel: 01.44.83.63.55 ♦ www.f3e.asso.fr ♦ Contact: Audrey Noury, responsable de la formation au F3E, a.noury@f3e.asso.fr



Afed: Association femmes et développement

Créée en 1985 par Jeanne Bisilliat, anthropologue, l'Afed est une association loi 1901, membre depuis 2009 de la Commission genre de Coordination Sud.

L'Afed a pour objectif de:

- ▶ Sensibiliser l'opinion publique ainsi que les responsables des ministères et des ONG à la nécessité de reconnaître les femmes comme partenaires égales du développement.
- ▶ D'intégrer les relations de genre à l'ensemble des actions de développement.
- ▶ D'organiser des cycles de formation sur les relations de genre ainsi que des colloques et des journées de réflexion.
- ▶ De promouvoir la communication entre les femmes du Sud et les femmes du Nord.
- ▶ Diffuser et valoriser les différentes actions entreprises et les réflexions menées pour remédier à cette situation d'inégalité entre les femmes et les hommes.

PUBLICATIONS :

Regards de femmes sur la globalisation, **BISILLIAT Jeanne** (dir.), Paris, Karthala, 2003, 316 p.

Genre et économie : un premier éclairage, **BISILLIAT Jeanne** et **VERSCHUUR Christine** (dir.), Cahiers genre et développement, AFED-EFI, Paris, L'Harmattan, n° 2, 2001, 482 p.

Le genre : un outil nécessaire. Introduction à une problématique, **BISILLIAT Jeanne** et **VERSCHUUR Christine** (dir.), Cahiers genre et développement, AFED-EFI, Paris, L'Harmattan, n° 1, 2000, 263 p.

Magalie SAUSSEY est anthropologue, formatrice et consultante, présidente de l'Afed. Elle mène depuis dix ans des recherches sur les relations de genre au Burkina Faso et plus particulièrement sur cette problématique dans les formes d'action collective féminine et dans les processus de valorisation et de qualification des produits agro-alimentaires. Elle est chercheur associée au laboratoire Dynamiques Rurales de Toulouse 2-Le Mirail.

Afed ♦ 19, bis rue de la Chine ♦ 75020 Paris ♦ www.femmesetdeveloppement.fr
♦ Contact : Magalie Saussey, présidente de l'Afed, magaliesaussey@yahoo.fr



Enda Europe

Enda Europe, créée en 1987, fait partie du réseau international Enda (environnement, développement, action) dont le siège est au Sénégal.

Enda Europe soutient des projets de développement en Afrique, Amérique Latine et Asie et mène également des campagnes d'éducation au développement et à la solidarité internationale auprès du public européen.

Par ailleurs, Enda Europe anime ou participe à des réseaux européens sur les migrations internationales et la lutte contre les discriminations en partenariat avec des organisations issues des diasporas.

Les principaux axes de travail d'Enda Europe sont : environnement et sociétés, entrepreneuriat et économie sociale, accès aux droits sociaux, souveraineté économique et alimentaire, lutte contre l'appauvrissement, les inégalités et les exclusions au Nord et au Sud. La perspective de genre s'y développe actuellement dans l'éducation au développement, la souveraineté alimentaire, l'accès à l'eau et aux ressources, la protection de l'environnement, la lutte contre les violences de genre, l'appui aux diasporas. Elle est en cours de transversalisation.

Enda Europe ♦ 5, rue des Immeubles Industriels ♦ 75011 Paris ♦ Tél. : 01 44 93 87 40 ♦ www.enda-europe.org
♦ Contact : contact@enda-europe.org

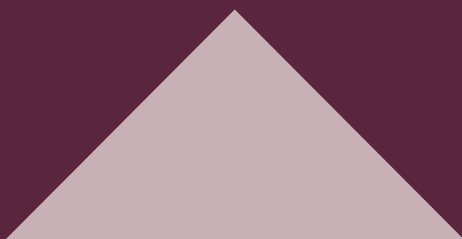
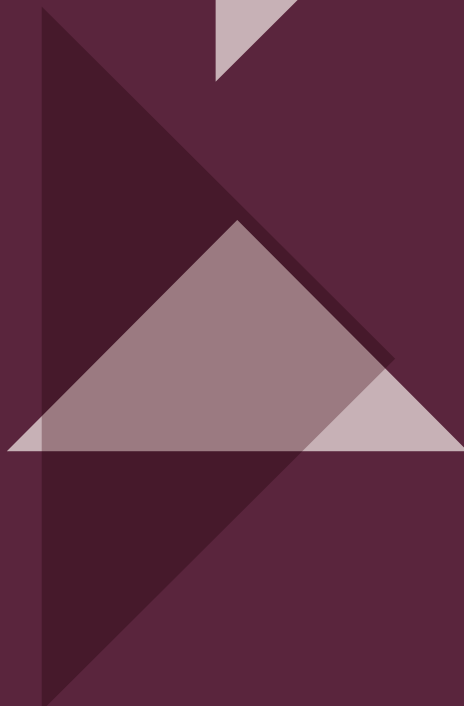
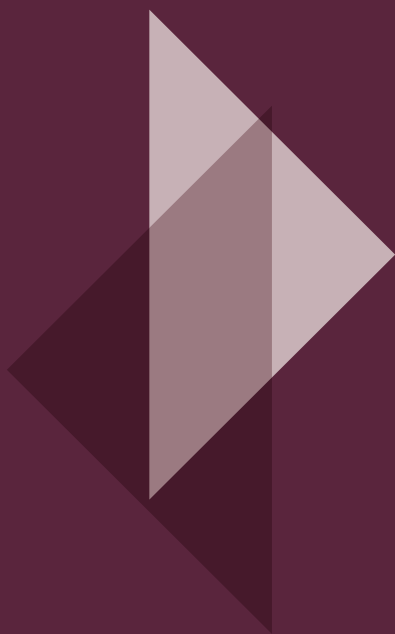
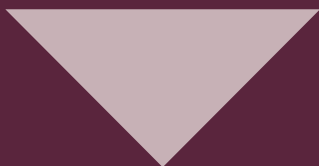
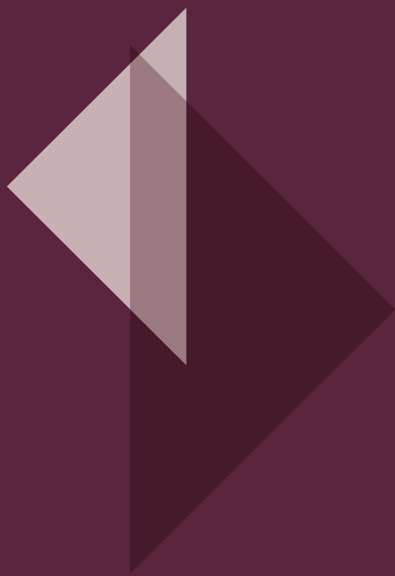
Marie-Clémence MBA TSOGO

Marie-Clémence MBA TSOGO est docteur en anthropologie sociale et gestionnaire des ressources humaines. Travaille sur les problématiques sociales notamment celles liées à la diversité culturelle, au genre en France.

Intervient sur les questions de développement dans le milieu agricole péri urbain et rural, en Afrique. Engagée dans diverses associations de solidarité internationale ; et milite pour une appropriation des projets par les partenaires du Sud et un meilleur accompagnement des bénéficiaires de ces projets. Membre du Centre d'Études Africaines et de Recherches Inter culturelles (Ceaf & RI) - Bruxelles

♦ Contact : mcbatsogo@yahoo.fr







Le F3E est une association loi 1901 soutenue par le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes (MAEE) et l'Agence Française de Développement (AFD).
Le F3E est membre de la Société Française de l'Évaluation (SFE).



Fonds pour la promotion des Études préalables, des Études transversales et des Évaluations
32, rue Le Peletier 75009 Paris, France
T. 33 (0)1 44 83 03 55 • F. 33 (0)1 44 83 03 25 • f3e@f3e.asso.fr
www.f3e.asso.fr